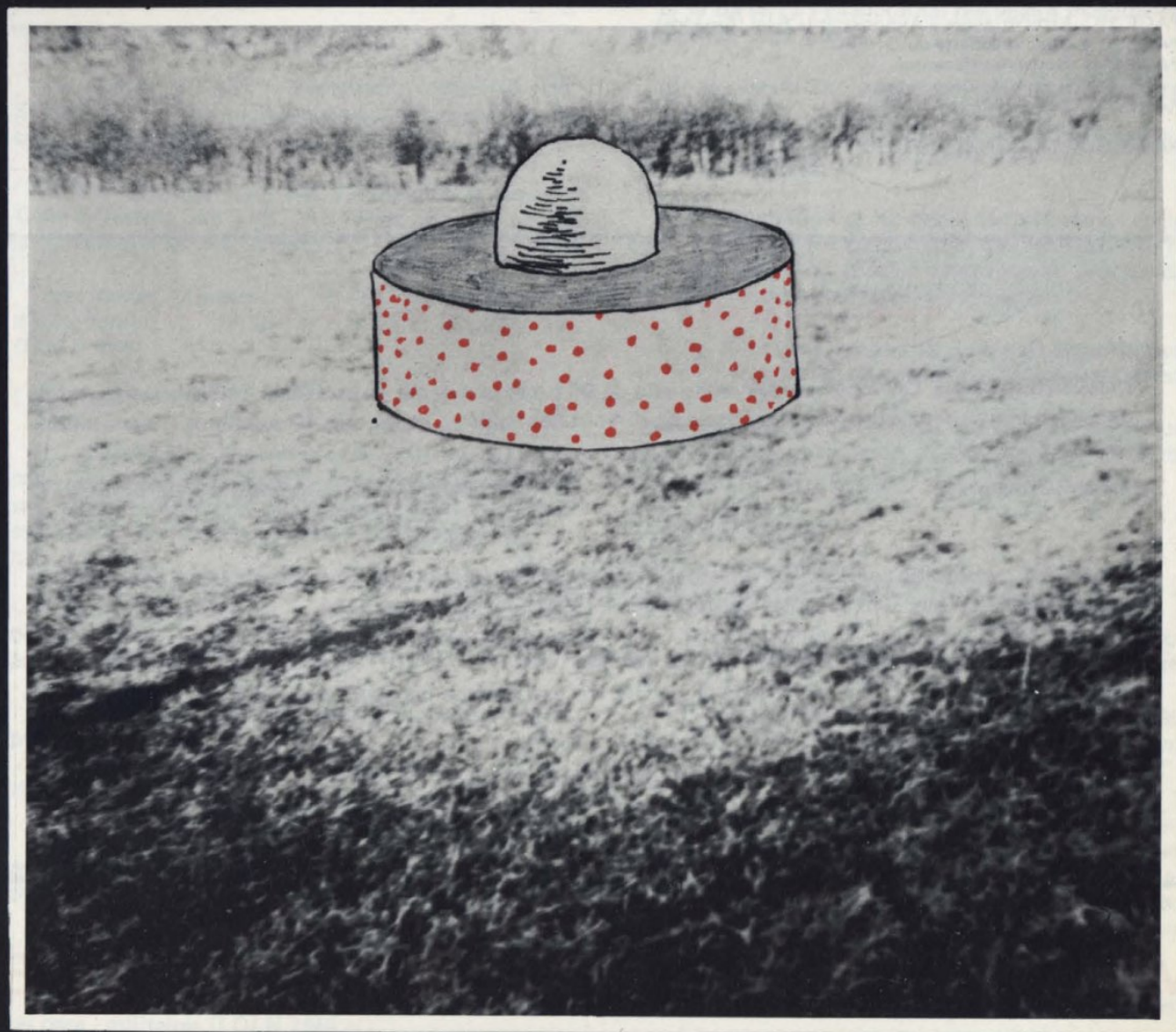


AVRIL
1978
N° 174

LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



🌀 **Nouvelle étude sur
le cas d'Ubutua (Brésil)**
→ page 3

🌀 **Enquêtes...
Enquêtes...
Enquêtes...**
→ pages 10 à 30

🌀 **Ci-dessus : L'atterrissage
de DOURLERS (Nord)**
→ page 10

🌀 **Nouvelles
récentes...**
→ page 32

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : UBATUBA - Brésil
PAGE 6 : Communication du CNES
PAGE 8 : Carte des lieux d'observations et philosophie sur la recherche
PAGE 10 : Atterrissage à Doullers (Nord)
PAGE 12 : OVNI dans le ciel de Valenciennes (Nord)
PAGE 13 : Verneuil en Halatte (Oise)
A Levalay (Seine et Marne)
PAGE 15 : A Poussay dans les Vosges
PAGE 21 : Enquête à Houetteville (Eure)
PAGE 25 : Près de Challans (Vendée)
PAGE 26 : Informations d'Espagne
PAGE 28 : Etres étranges à Almonaster la Réal (Espagne)
PAGE 31 : Bilan d'activité du GREPO
PAGE 32 : Nouvelles Récentes
Appels de Détecteurs
PAGE 33 : Communiquées
Courier
PAGE 35 : Conseils importants

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLEE
par le Groupement «LUMIERES DANS LA NUIT»
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

30 F. Franco.

Veillez adresser vos commandes aux Editions
ALBATROS, 14, rue de l'Armorique 75015 Paris
(joindre un chèque postal ou bancaire)

ubatuba

brésil - septembre 1957

(suite et peut-être... fin) voir LDLN n° 158

► par Michel Bourron, délégué régional

AVANT-PROPOS

Ce dossier n'a pas la prétention d'apporter LA SOLUTION. Il introduit seulement un certain nombre de faits nouveaux.

Notre intention n'est pas d'influencer le lecteur. Celui-ci restera seul juge. Nos réflexions sont basées sur un certain nombre d'essais.

Les textes présentés se veulent un complément d'information à l'étude de Jacques SCORNAUX (LDLN 158)

I INTRODUCTION

La déformation professionnelle n'est pas un vain mot. Son emprise sur l'être humain conduit celui-ci vers de bien curieuses associations d'idées. La raison sommeille, l'inconscient s'active, état temporaire... heureusement.

Cette habitude nous a joué un bien vilain tour en octobre 1976, après la lecture de l'article de notre ami Jacques SCORNAUX.

Nos domaines d'action sont la balistique et la pyrotechnie.

II LES FAITS

Un certain nombre d'indices nous a fait penser que l'affaire brésilienne était explicable par la balistique et la pyrotechnie, deux domaines indissociables.

1 - l'explosion avec projections (LDLN 158)

2 - les démarches troubles des autorités militaires ou para - militaires (LDLN 158)

3 - l'analyse des résidus (LDLN 158)

a) le Mg sert à l'ellaboration des engins incendiaires, fumigènes, éclairants.

b) le Sr sert à l'ellaboration des engins incendiaires, fumigènes, éclairants.

c) le Ba sert à l'ellaboration des engins incendiaires fumigènes, éclairants.

d) le Mg-Al-Zn (elektron), alliage incendiaire.

e) Mg (OH)₂ = résidu des engins incendiaires, fumigènes, éclairants.

4) l'ellaboration et les essais de tout nouvel engin brésilien se fait au Centre d'essai de l'Armée de Terre de MARAMBAIA, secteur relativement proche de UBATUBA (documentation personnelle).

5) la principale utilisation de Mg en construction est l'ellaboration des ogives des engins «consommables»

6) la Commission Condon passe sous silence un certain nombre d'éléments. Nous acceptons certaines coïncidences mais pas trop:

III QUESTIONS ?

Le rapport Condon pêche par défaut.

- Il se contente de la recherche de 8 éléments, ce qui ne permet pas de connaître le % exact de pureté.

- Il considère la présence du Sr intéressante (500 ppm) mais alors pourquoi pas celle du Zn (500 ppm) et du Ba (160 ppm) ?

- L'alliage Mg - Sr existait en 1957 pour la création d'un vide intense dans les tubes thermoioniques (PASCAL 1954). Cet alliage était réalisé par le «Kemet Laboratoire Co» Cet alliage a le même rôle dans ces tubes que notre Mg en pyrotechnie (réducteur puissant)

- le rapport n'explique pas les effets constatés.

IV INTERVALLE DE CONFIANCE

Pour qu'une hypothèse ait quelques chances d'être plausible, il faudra qu'elle réponde aux questions suivantes :

1 - origine de l'explosion

2 - le pourquoi de l'explosion

- 3 - les effets constatés
- 4 - la trajectoire remarquée
- 5 - la forme discoidale
- 6 - les résidus
- 7 - le rôle des autorités

V LES RECHERCHES

A partir de ces quelques données, nous avons recherché quelles pouvaient être les études pyrotechniques vers les années 1954 - 1957.

Vers ces années, une composition avait la préférence des Etat-Majors

Hexachlorobenzène	13%
Carbonate de strontium	36%
Magnesium 50/100 ou électron (Mg-Al Zn)	17%
Perchlorate de Potassium	30%
Brai de houille	4%

Des variantes existaient mais le rapport Mg-K Cl 04 devait être respecté (la composition devait être suroxygénée)

La présentation de cette composition pouvait varier de la fusée à main à l'obus de marine voire un autopropulsé (ce dernier a notre préférence pour des raisons que nous évoquerons plus loin)

VI FONCTIONNEMENT

Dans cette composition,

- a) l'hexachlorobenzène a pour fonction de fournir le chlore
- b) le carbonate de Sr fournit le Sr et un peu d'oxygène
- c) le Mg fournit la chaleur et la lumière
- d) le perchlorate de potassium apporte l'oxygène nécessaire à la combustion du Mg
- e) ainsi, sous l'effet de la chaleur, l'hexachlorobenzène et le carbonate du Sr se décomposent tandis que le chlore et le Sr se combinent pour former du chlorure de Sr qui se vaporise et colore la flamme en rouge, par superposition à la lumière blanche du Mg, d'une raie rouge intense.

Cette théorie est vraie quand la composition prend un régime de combustion.

Mais l'expérience montre que les chlorates et perchlorates, très sensibles aux actions mécaniques et à la chaleur rendaient les compositions dangereuses. Ce procédé a donc été abandonné... bien après 1959.

La composition prenait un régime détonant (onde de choc 7000 m/s)

L'expérience montre qu'il y a formation de Mg (OH)₂ (présence relevée sur l'échantillon de Ubaitaba) et qu'il n'y a plus formation de la couleur rouge.

Ceci est une constatation, pas une explication.

L'effet final est bien «les feux d'artifice» relatés par les témoins. (LDLN 158)

VII RECONSTITUTION DU DELIT

Nous avons donné notre préférence à l'engin autopropulsé pour les raisons suivantes :

- 1 - la grosseur doit être suffisante pour permettre sa vision
- 2 - de même, la vitesse doit être relativement lente pour les mêmes raisons
- 3 - cet engin, non stabilisé par rotation, peut prendre une trajectoire erratique, avoir une ressource finale (LDLN 158) due à une hétérogénéité de la charge propulsive
- 4 - il est ogive et certains pays ont utilisé une coiffe en Mg. Pourquoi pas le Brésil ? Cette ogive peut expliquer la forme apparemment discoidale. Photo d'une maquette en annexe.
- 5 - l'accélération du départ doit être relativement peu élevée (100000 g dans le cas d'un canon)

6 - la présence de la composition citée peut s'expliquer, (calcul et contrôle de la durée de combustion de la charge propulsive par repérage visuel)

IMAGINONS ...

Septembre 1957. Il est midi. Un service quelconque de l'armée (Terre Air Mer) lance un engin pour étude ou exercice.

Le début de trajectoire est correct. Et puis soudain, l'engin tangué, la propulsion composite dec... (argot de métier). L'engin s'affole, les gens aussi. Il descent, ricoche. Le choc est rude, le perchlorate ne le supporte pas : c'est l'explosion.

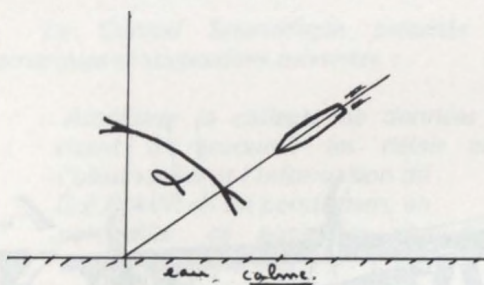
Un morceau de métal retrouvé et c'est la panique. Enquête, contre enquête, la réaction des autorités est expliquée.

Réveillons-nous, ce n'est qu'une hypothèse et elle n'explique pas tout.

Si le lecteur se reporte au chapitre IV, il verra que notre hypothèse répond aux questions 1, 2, 3, 4, 5, et 7. Elle n'explique qu'en partie la question 6. Elle donne une explication à la présence de tous les éléments mais pas de leurs proportions.



L'affolement et la surprise aidant, on peut retrouver une forme discoïdale sur cette maquette. 50 gr. de composition soient 9 gr. de Mg suffisent à former un « feu d'artifice » de 5 m de diamètre.



Il y a ricochet dans 100% des cas si $\alpha \gg 60^\circ$
et si le plan horizontal est fixe

VIII LE MAGNESIUM PYROTECHNIQUE

1 — dans la composition

Le Mg utilisé est obtenu par refusion et lavage du bain. Sa pureté varie entre 99,8 et 99,9 %. Les impuretés principales sont l'aluminium, le manganèse, le fer, le zinc.

STRONTIUM : de 50 à 100 ppm dans le meilleur arrivage + de 100 ppm dans les autres

2 — dans la coiffe

3 possibilités à l'époque

a) Mg à 99,8

b) alliage elektron (Mg AL 3 % Zn 1%)

c) alliage G M2 (Mg - Mn 1 %)
dans ce cas AL \leq 0,2 %
Zn \leq 0,2 %

sinon l'alliage est refusé en recette. Le % de Sr n'est pas une condition de recette mais il peut atteindre 500 ppm d'après nos amis chimistes.

Jacques SCORNAUX nous demande si des réactions sélectives peuvent expliquer la différence de proportion ?

Actuellement, nous métrisons encore mal les réactions secondaires de la détonique. Nous sommes réduits aux mesures ultra rapides en laboratoire.

Il ne faut pas oublier : que l'explosion de la composition provoque une pression de 1 000 000 de bar (1 bar = 0,98 kg/cm²) une température de 2500° C que 2 essais consécutifs donnent des taux différents sur résidus.

Dans notre hypothèse, les résidus de Ubatuba peuvent provenir soit de la coiffe, soit de la composition. Dans le 2^{me} cas, le % de Sr initial dans le Mg peut être augmenté par l'explosion (forte température - très forte pression).

Nous AFFIRMONS que dans le cadre de notre hypothèse, 500 ppm de Sr ne sont pas une anomalie.

IX CONCLUSIONS

Quelques remarques s'imposent ;

Dans notre hypothèse le cas Ubatuba reste un accident et la bonne foi des témoins et enquêteurs n'est pas mise en cause. Notre accord est total sur ces points avec Jacques SCORNAUX.

Notre hypothèse supporte plusieurs variantes ; on peut supposer l'emploi d'un Mg très pur pour étude (10 g suffisent)

Si notre hypothèse était exacte, le cas Ubatuba rentrerait dans le cadre du modèle socio-psychologique de Michel MONNERIE. Les témoins avaient cependant bien des excuses !! 1957 - 1978, 21 ans se sont écoulés ; il devrait y avoir prescription ! L'armée brésilienne devrait faire l'effort de nous renseigner ; que MONNERIE nous pardonne, nous faisons nous aussi un «rêve éveillé» . . .

X REMERCIEMENTS

Ils vont à Jacques SCORNAUX pour son aimable correspondance à nos collaborateurs pour le surplus de travail occasionné par cette étude, pour la confiance qu'ils nous ont accordé. Puissent-ils un jour nous pardonner certaines «mauvaises humeurs» pour l'accélération du dossier Ubatuba.

(Suite P. 6)



..... COMMUNICATION DU

Centre National d'Etudes Spatiales

Nous avons reçu le texte ci-dessous, ainsi que l'autorisation de reproduction, et avons pensé que cela intéressait nos lecteurs, avides d'être au courant de la marche générale de tout ce qui gravite autour du problème qui nous occupe.

Le Groupement d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (GEPAN) a été créé par le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) en mai 1977. Une quinzaine de chercheurs ou d'experts de différents organismes apportent leur concours, à temps partiel, à ses travaux.

Animé par M. Claude POHER, Ingénieur au CNES, le GEPAN est installé au Centre Spatial de Toulouse.

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU G.E.P.A.N.

L'opinion publique s'intéresse de plus en plus à son environnement, aussi est-elle en droit d'attendre que les chercheurs scientifiques entreprennent des études sur les sujets qui retiennent son attention.

Un conseil scientifique récemment constitué donne au CNES des avis et recommandations sur les travaux du GEPAN. Extérieur à celui-ci, il est composé de sept personnalités scientifiques. Ce conseil s'est réuni pour la première fois à la mi-décembre 1977.

« Presse-Relations Publiques » - D. Metzlé.

Ceci est en effet plus sain qu'un rejet à priori hors de la Communauté scientifique qui favoriserait l'exploitation abusive par les mass média. Ceci ne préjuge évidemment en

UBATUBA : Dernière heure

(Suite de la page 5)

Notre service documentation vient de nous procurer les photographies des autopropulsés brésiliens.

Ces photos ont été prises à la base d'essai de MARAMBAIA lors d'une présentation statique de l'armée en 1976.

Ces engins sont les versions définitives des études des services techniques de l'armée brésilienne. Il apparaît donc indéniable que l'armée brésilienne s'intéressait à ces missiles vers les années 1955 - 1965.

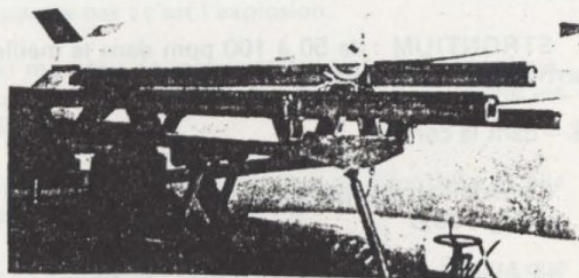
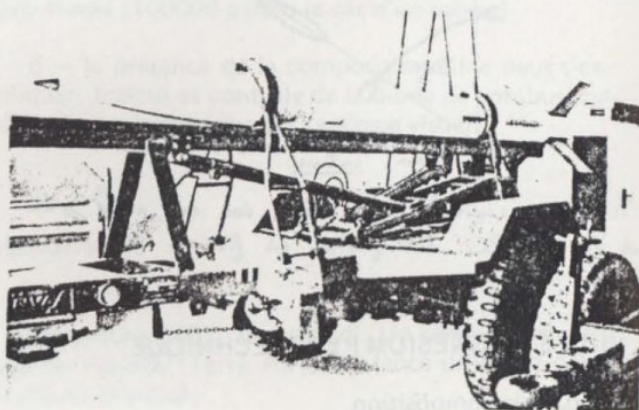
Il est donc probable, que des essais préliminaires étaient en cours en 1957.

Cet autopropulsé à, en version définitive, une longueur de 4,80 mètres et un diamètre de 0,30 mètre. Sa portée MAX est de 68 km, son accélération MAX de 20,82 g. Sa vitesse MAX de 1275 mètres par seconde. Ces données sont compatibles avec notre hypothèse.

La mention «EXERCITO BRASILEIRO» sur le corps de l'engin, prouve que des essais ont été réalisés sans la charge militaire. Les spécialistes remarqueront la fusée détonateur à la pointe de la coiffe. Cette fusée peut allumer la composition que nous avons décrite.

La composition peut également être allumée par la fin de combustion de la charge propulsive.

Il est certain que la composition pyrotechnique est placée dans la coiffe (si cette composition est présente.).



L'immatriculation et le N° de la série ont été effacés par nos soins sur ces photocopies.

rien des conclusions qui pourraient être tirées de ces études.

La formation d'un Groupe d'Etudes était donc parfaitement justifiée. Le situer au C.N.E.S. offre des garanties sur la plan des sciences physiques et des moyens techniques. L'ouverture multidisciplinaire vers les sciences humaines a été appréciée et ce type d'étude peut d'ailleurs avoir de l'intérêt pour ces sciences elles-mêmes.

Compte tenu du caractère inhabituel de ce type d'étude, les chercheurs du G.E.P.A.N. ont fait preuve d'un souci affirmé d'objectivité : cela s'est traduit par un effort important dans le domaine des études statistiques.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des dossiers établis par le G.E.P.A.N. Sur cette base, il leur paraît aujourd'hui impossible d'exclure ou de reconnaître le caractère des faits rapportés. De plus, ils ne peuvent se prononcer sur l'intérêt scientifique de ces faits.

Le Conseil Scientifique présente les remarques et suggestions suivantes :

- Améliorer la collecte de données en visant à raccourcir les délais entre l'observation et l'information du G.E.P.A.N. en lui permettant, en particulier, de conseiller plus directement la Gendarmerie ;
- La procédure de sélection et de traitement statistique paraît essentiellement correcte, mais peut-être encore améliorée. Le Conseil présentera par la suite des suggestions détaillées à ce sujet, et examinera celles qui lui seront présentées ;
- Il suggère d'étudier la constitution éventuelle d'une équipe d'intervention multidisciplinaire dont les missions devront être précisées ;
- Il ne semble pas possible de conclure grâce aux seules méthodes statistiques qui demeurent cependant un outil de travail indispensable ;
- Des méthodologies précises pour les études de cas et les enquêtes devront être élaborées.

Le Conseil Scientifique recommande la poursuite des activités du G.E.P.A.N. dans le cadre du C.N.E.S. avec mission de coordon-

ner la collecte des données à l'échelle nationale et de procéder à l'étude de ces données.

Il recommande que des moyens suffisants soient dégagés pour remplir ces missions.

Le conseil recommande de garder une grande vigilance quant à la diffusion et la publication des études et des résultats. Il sera consulté avant toute publication.

Nos Activités



ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

GTR Tous les appels de détecteurs du réseau national : fabrication personnelle N° 700 à 757, Véga 2 et 3800 à 819, GTR Antis 2, 4, 5 à bobine 500 à 610 doivent être adressés dorénavant au moins mensuellement.

Toutes les personnes intéressées par les activités : section électronique, recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage. Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés) doivent se faire connaître à l'adresse suivante : Tougeron Paul 57, rue E. Dolet 92240 Malakoff. Pour tout le reste du courrier, on est prié de passer par les délégations régionales ou siège de la revue.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)



carte des lieux d'observations et philosophie sur la recherche

par
Ch. de ZAN

Sur la carte ci-contre sont mentionnés les cas parus dans L.D.L.N. depuis Mai 1968, les autres cas provenant d'archives personnelles et d'enquêtes régionales. La forte densité d'observations enregistrées dans le secteur des Yvelines est dûe à une importante recherche de témoignages, les observations connues étant nombreuses où les enquêteurs sont actifs (ex. : Nord, Var etc.)

Nous constatons que la vallée de la Seine est très «visitée» par le phénomène. Plusieurs observations au sol y ont été faites. Dans la vallée de la Seine, «Rhur Française» selon une expression de la documentation française, il existe une importante centralisation industrielle : chimique et textile, constructions mécaniques et électriques. Le sous-sol des Yvelines est riche en matières premières utilisées dans la construction. Les carrières de gypse et de calcaire des côteaux de la Seine alimentent en matières premières les cimenteries de la région, alors que dans la vallée sont extraits sables et graviers alluvionnaires. Plusieurs centrales thermiques alimentent la région

TROIS NOUVEAUX OUVRAGES

«LES OVNI DU PASSE» (Editions Marabout)
par Christiane PIENS

«SCIENCE-FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES»

par Belrand MEHEUST (Edit. Mercure)

«LA CHRONIQUE DES OVNI» (Editions J.P. Delarge) par Michel BOUGARD

Un compte-rendu sera prochainement publié sur ces trois livres, dont l'intérêt est évident, et qui traitent avec sérieux de la présence du phénomène OVNI tout au long de l'histoire.

N.B. «La Pierre Angulaire» n'assure plus le service des Livres Sélectionnés.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE.
MERCII !**

en énergie, citons pour anecdote que les responsables de la centrale de Porcheville remplacent volontiers les draps, qui, en séchant dehors sont troués par l'acide sulfurique provenant de la centrale.

La densité de la population rurale sur la vallée est comprise entre 50 et 100 habitants au km². Elle est de 20 à 50 habitants ruraux au km² sur les autres lieux de la carte.

A noter que dans cette région abondent les vestiges du paléolithique et du néolithique.

Outre la vallée de la Seine, l'étude des cas régionaux fait ressortir un axe de passage assez intense. Cet axe se situe sur une ligne fictive Chartres-Cormeilles en Vexin.

Que pouvons nous conclure en observant cette carte ? celle-ci ne fait que confirmer ce que nous savons déjà, c'est à dire peu de choses et beaucoup à la fois, sinon que de nouvelles méthodes de recherches devraient être engagées. Les sites où les observations sont les plus fréquentes sont maintenant suffisamment connus pour permettre l'installation d'un nombre limité de stations automatiques simplifiées, avec l'espoir d'obtenir des photographies spectrales du phénomène. L'acquisition de données par ces stations permettrait d'en réaliser d'autres mieux adaptées et plus efficaces (avec système de recherche automatique du phénomène). Avec un petit budget, cette opération est réalisable rapidement. Espérons que le GEPAN sortira des sentiers battus en se lançant dans une étude plus physique du phénomène et par la mise en service de telles stations et non dans l'étude d'une montagne de compte-rendus d'observations qui aboutira avec quasi-certitude à une réédition du rapport Condon. Un premier pas serait la diffusion du «réseau» qui avait été annoncée en juin 1976. Parallèlement, une réelle étude psychologique des témoins d'observations d'humanoïdes permettrait de connaître le taux exact de cas non issus de fantasmes ou de canulars.

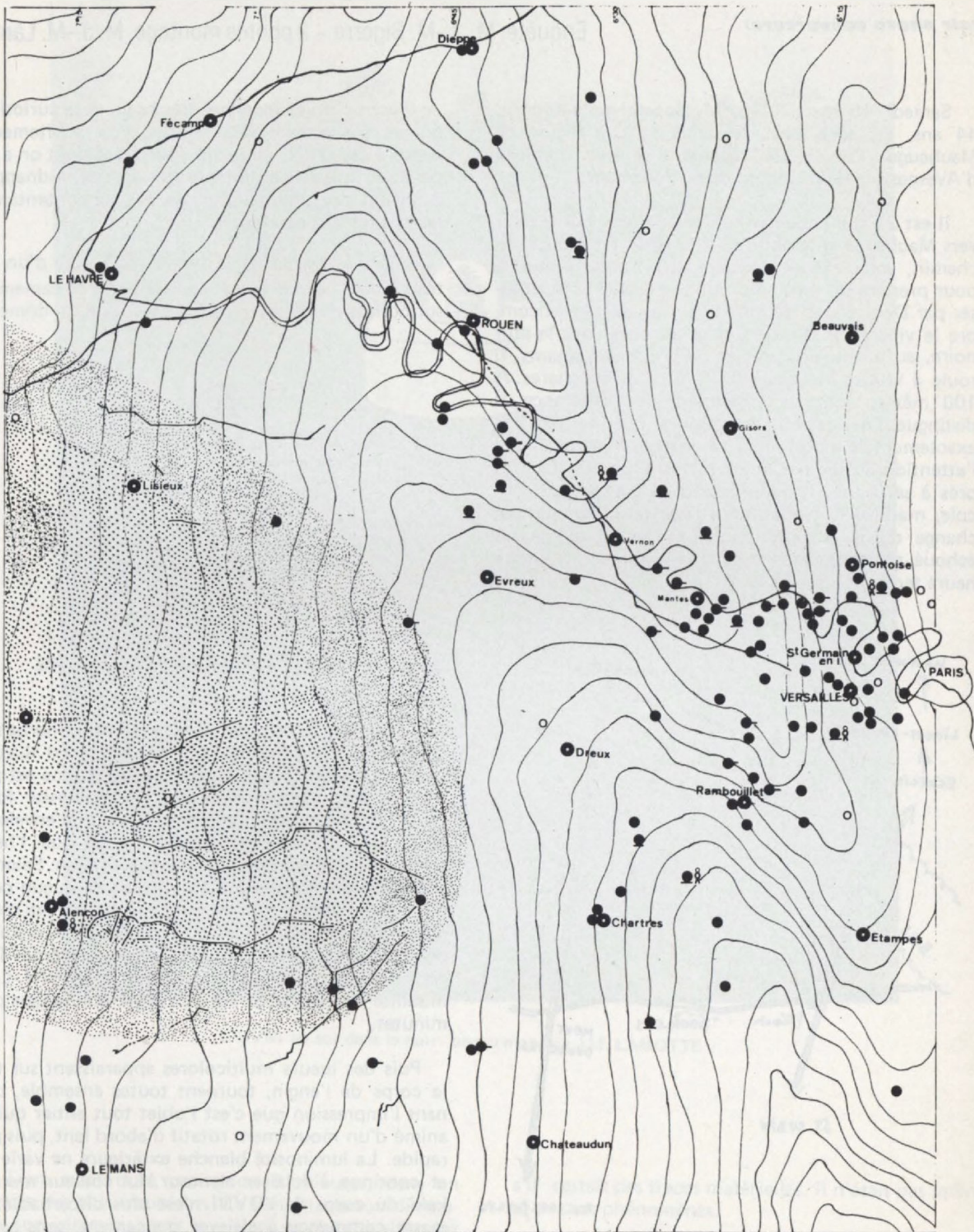
Chercheurs et enquêteurs amateurs ont un rôle important à jouer dans la recherche sur le phénomène, ceci s'ils adoptent un esprit scientifique et se libèrent de tout mythe (extra-terrestre ou autre) inculqué par une littérature trop abondante pour être sérieuse et dont l'intérêt n'est pas la recherche de vérité, mais de profits.

Le phénomène semble bien souvent être très près de nous, nous devons pouvoir le cerner, alors faisons ce qu'il faut dans ce sens.

C. de Zan
Octobre 1977

CARTE DES LIEUX D'OBSERVATIONS DE LA VALLEE DE LA SEINE
 ET SES ENVIRONS (H^{te} NORMANDIE, VEXIN, Nord ORLEANAIS)

1977



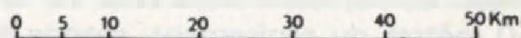
LEGENDE:

- vu dans le ciel
- " près du sol
- " au sol
- ⊗ avec humanoïde

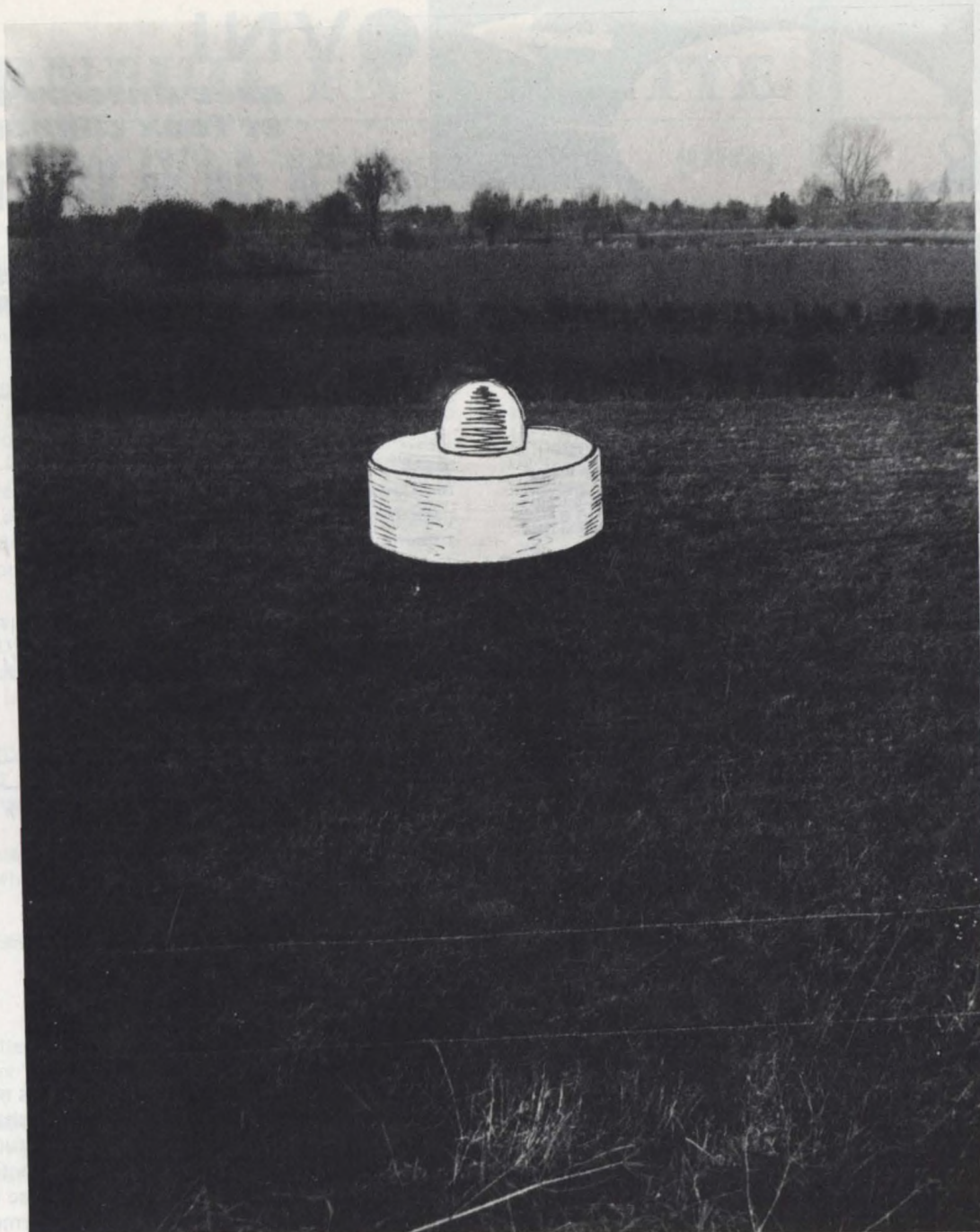
autres:

- faille
- source minérale
- zone sismicité *Prévision intensité max* VI
- zone sismicité *Prévision intensité max* VII
- zone sismicité *Prévision intensité max* VIII

en fond de carte: courbes d'égale déclinaison magnétique



C. De Zan



L'OVNI au sol dans la nuit - photo montage J.M. LAMOTTE

Tout avait duré moins de 5 minutes, dans un silence des plus troublants. Le témoin, abasourdi regagna son véhicule, remit le moteur en marche aisément les phares n'avaient subi aucune perturbation - et rentra chez lui. Il eût des difficultés à trouver le sommeil.

Aucune suite psychique ou physique.

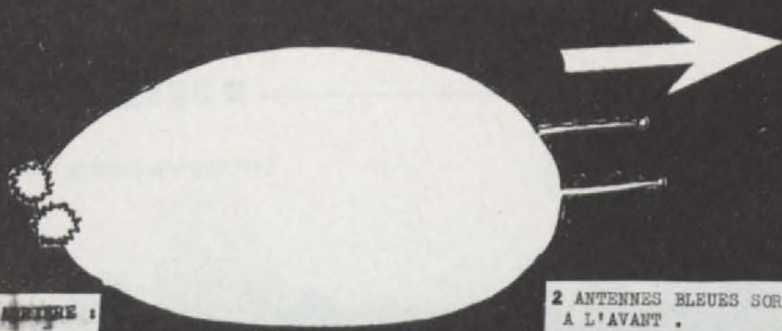
M. Sporta ne vint pas le lendemain, ni plus tard, sur les lieux de stationnement de l'objet afin de voir

s'il restait des traces matérielles. Il n'était pas intéressé par ces phénomènes.

Ce témoin semble de bonne foi, jouissant de toutes ses facultés physiques et mentales. (Notamment de l'ouïe et de la vue sur lesquelles nous avons insisté).

(Suite p. 12)

OBJET : BLANC NEON NON BRILLANT



2 FEUX CLIGNOTANTS ARRIERE :
1 ROUGE ET 1 ORANGE

2 ANTENNES BLEUES SORTIES
A L'AVANT

JM

VALENCIENNES (NORD) 31 DÉCEMBRE 1975

OVNI

avec antennes
et feux clignotants

dans le ciel de Valenciennes

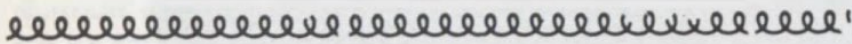
(Nord)

le 31-12-75, vers 20 h

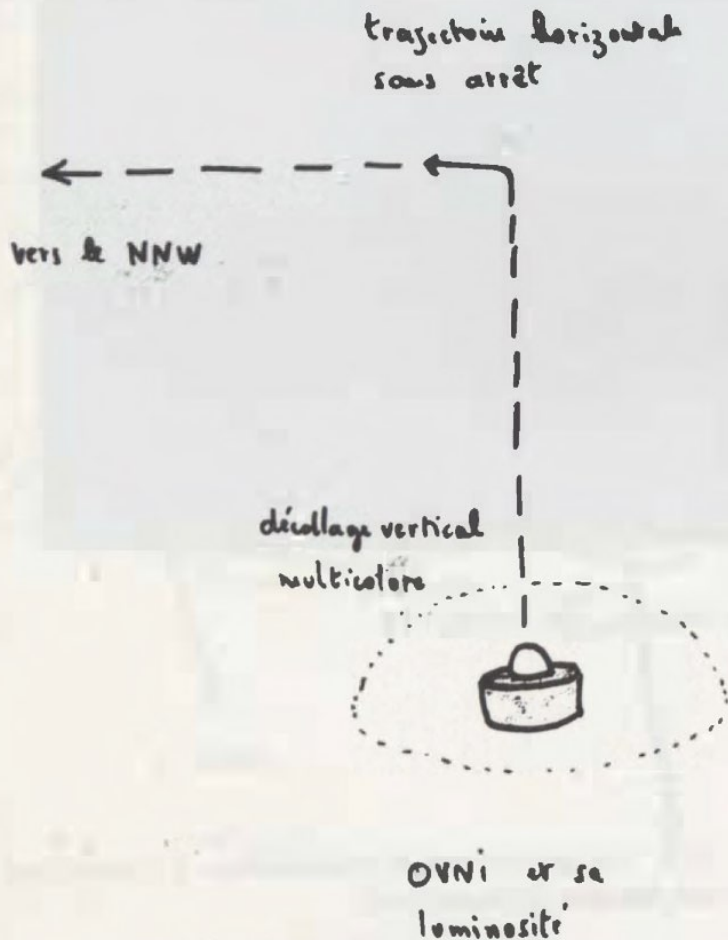
Enquête de M. Clipet

Le témoin est Mlle Musin, domiciliée dans le centre ville de Valenciennes. Elle a aperçu à plusieurs reprises des phénomènes aériens bizarres, dont certains en compagnie d'autres personnes. Cela s'était passé en décembre 1976, mais restait toujours assez vague. Les faits relatés ici sont plus conséquents car un objet volant inconnu a été très bien vu.

Cela s'est donc passé le 31 décembre 1975. Mlle Musin vit seule et chaque jour en cette période hivernale, monte une bouillote dans son lit. Ce soir là,



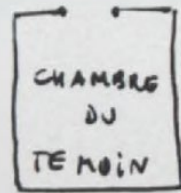
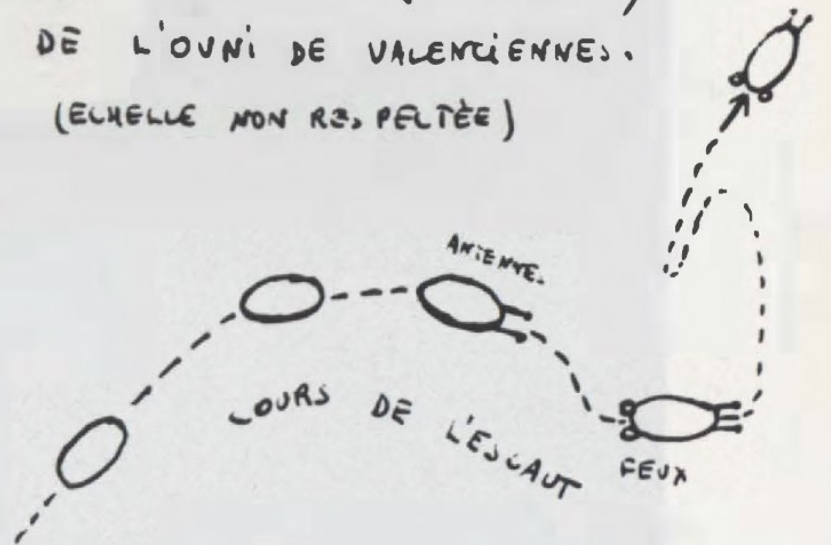
Suite de la p. 11. DOURLERS



DOURLERS (NORD) mi-mars 1975

Michelin 53 pli 6. Présence d'une ligne HT. Géologie connue : limon des plateaux avec affleurement de famennien supérieur. Lune couchée à 21 h 50 locales. Aucune déposition à la gendarmerie.

LES EVOLUTIONS (SIMPLIFIÉES)
DE L'OVNI DE VALENCIENNES.
(Echelle non respectée)



elle fit comme elle en avait l'habitude, puis machinalement regarda le ciel par la fenêtre de sa chambre à l'étage. Elle le fait souvent, c'est une habitude. Mais là : elle voit une chose anormale, et instinctivement recule tout en regardant. Ce qui l'a surprise et étonnée, c'est dans le ciel, un objet énorme, de la taille approximative d'une 2 CV, qui venait de sa gauche au sud-est, et cela avait une forme ovale, lumineuse, blanche, de la couleur de la lumière émise par un tube au néon. Cela ne brillait pas, c'était tout éclairé de l'intérieur. Cette chose volante s'est déplacée jusqu'à se trouver devant sa fenêtre au sud, et elle a bifurqué...

C'est à ce moment que de nouveau Mlle Musin fût surprise : deux antennes bleues sont sorties de l'objet, par devant — c'est à dire dans le sens de la marche. Il lui a semblé que ces antennes avaient été propulsées, mues de l'intérieur, comme par des ressorts (paroles du témoin). A ce moment, elle se posa des questions simples et rationnelles (!) ; « Il doit y avoir quelqu'un dedans ? ». La chose passa donc devant elle à vitesse moyenne, puis commença à virer pour partir à l'ouest. De nouveau elle fût sur-



VERNEUIL EN HALATTE

Enquête de
Mme Aubouin

le 22 octobre 1972, à 20 h 30

(Oise)

Le temps était clair, sans nuage, Monsieur LEFRANC, employé à la S.N.C.F. à CREIL (Oise) rentrait du travail, le 22 octobre 1972 à 22 h 30 lorsqu'en arrivant à VERNEUIL EN HALATTE, petite commune à 4 kms de CREIL, il eut une panne de moteur subite. Le moteur s'arrêta ainsi que les phares. Il descendit alors de son véhicule et ouvrit le capot de celui-ci, fort étonné et inquiet de cet incident peu commun. C'est alors qu'il aperçut au-dessus de l'Oise, qui coule près de cette route départementale (distance estimée à 200 m) une «masse» cylindrique pourvue de lumières qui s'éclairaient et s'éteignaient (impression de lampes clignotantes).

Cet «appareil extraordinaire» projetait des faisceaux de lumière aveuglante de couleur bleu-vert indéfinissable. Ceux-ci éclairaient le paysage autour de l'objet inconnu.

L'observation au-dessus de l'Oise dura environ 2mn puis cet objet disparut très rapidement en quelques secondes (déplacement rapide en oblique).

Dès que Monsieur LEFRANC constata la panne de son véhicule, arrivait en sens inverse, un autre

● ● ●
prise, cette demoiselle, car elle pût alors voir que deux feux clignotants étaient allumés derrière : un orange et un rouge. Ils restèrent toujours visibles même quand elle eût l'impression que l'objet faisait marche arrière pendant un moment avant de repartir vers l'Ouest. . .

Durant toute cette observation, l'objet inconnu, totalement silencieux, effectua des manoeuvres dans le ciel, se disloqua, eût des pulsations lumineuses et tout cela en suivant dans son «vol», le cours de l'Escaut. . .

Le témoin est toujours aussi intrigué qu'au premier jour. Il semble de bonne foi, des méthodes contradictoires, des recoupements de faux détails ne l'amènèrent pas à se contredire, il rétablissait toujours la base du récit. . . Cette demoiselle n'a pas de récepteur de TV, ne lit pas de journaux ni de livre de science-fiction. Elle jouit de toutes ses facultés.

Ajoutons que le soir même, elle alerta le Commissariat de Police le plus proche, qui refusa d'envoyer quelqu'un et, selon ses dires l'éconduisit de manière cavalière. Par contre une contre-enquête officielle de Gendarmerie aurait été prévue.

automobiliste qui eut la même panne. Celui-ci est actuellement recherché pour compléter notre enquête. Donc ces deux automobilistes eurent la même panne et aperçurent ensemble le phénomène ?

J'ajoute que les deux véhicules se remirent en marche dès le phénomène disparu. Monsieur LEFRANC constata un fonctionnement defectueux de ses bougies. Le lendemain, le garagiste consulté remarqua que les deux fils des bougies étaient brûlés. Est-ce en rapport avec le phénomène ?

Monsieur LEFRANC n'eut pas peur, quoique intrigué et impressionné, il eut mal aux yeux pendant l'observation du phénomène mais ceci n'eut pas de suite.

LEVELAY (SEINE ET MARNE)

Enquête de J.-J. Jaillat

LIEU : LEVELAY (Seine-et-Marne) - (Carte Michelin n° 61, pli 2) -

DATE : entre le 14 et le 30 avril 1973 - un jour de semaine -

HEURE : Vers 22 h 00 -

METEO : Ciel clair, étoilé. Les témoins ne se souviennent plus si la lune était visible (PL, le 17 / DQ, le 25)

TEMOINS : 7 personnes : M. et Mme Y. . . , 45 ans environ,

- leur fils, Franck, 12 ans, et leur fille, Florence, 15 ans,
- les deux cousins de ces derniers, 11 et 10 ans, et leur mère.

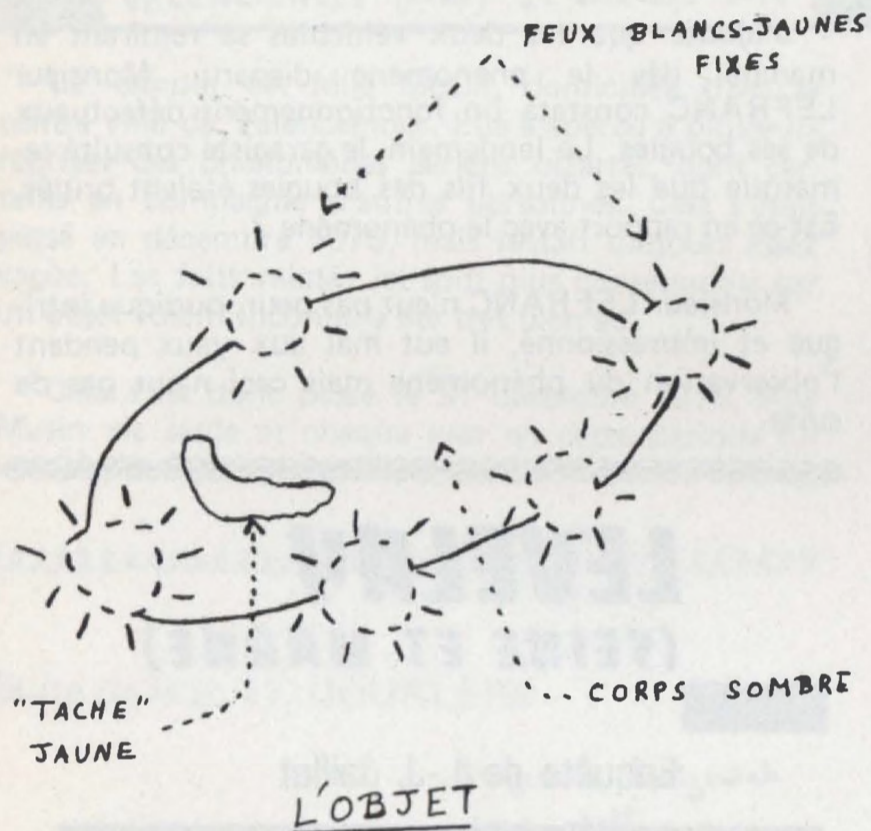
Anonymat demandé.

LES FAITS :

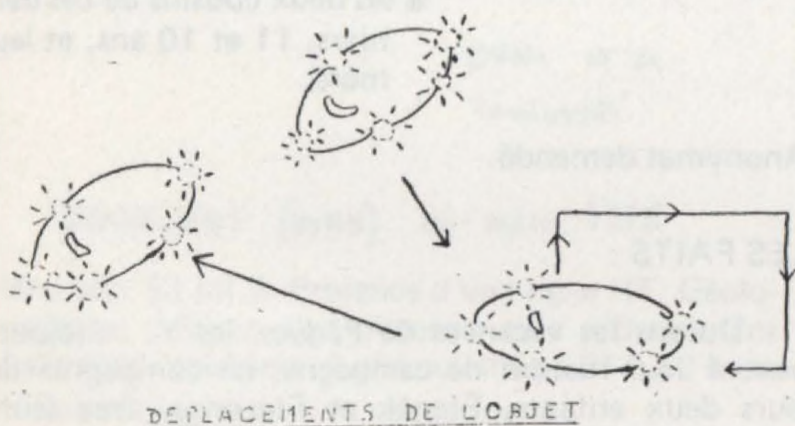
Durant les vacances de Pâques, les Y. . . séjournent à leur maison de campagne, en compagnie de leurs deux enfants, Franck et Florence, avec leurs

deux neveux et la mère de ceux-ci. Franck et ses cousins passent la nuit sous la tente, dressée dans le jardin. Ce soir-là, vers 22 h 00, leurs parents justement les y accompagnent. La maison donne, au Nord, sur une vaste prairie, limitée par un bois à 1 km de là environ, vers Bezanleu.

Soudain, Mme Y. . . , stupéfaite, voit, plein N, donc en direction du bois, un **énorme objet ovale** lumineux, qui descend **très lentement** en oblique vers la prairie. Elle le signale aux autres témoins.



Le corps de l'objet est sombre, mais un certain nombre de **feux blancs-jaunes** brillent, sans clignoter, à sa périphérie. De nombre indéterminé (de 4 à 8 selon les témoignages), ils sont assez espacés les uns des autres, ne changent pas d'éclat ni d'intensité, et ils n'éclairent ni l'objet lui-même, ni et encore moins les alentours. Ils ont la grosseur de feux d'avions. L'ensemble du phénomène a une **longueur apparente d'environ 10,5 cm à bout de bras**, et une **largeur approximative de 3 cm**. Entre le centre de l'objet et son «avant» (sens du déplacement), une curieuse **tache** jaune, vaguement en forme de croissant, au contour à vrai dire assez indéfinissable, et sur laquelle les témoins se perdent en conjectures : dômes, hublot. . . ?



Une fois arrivé à **très basse attitude** (sans doute quelques mètres) au-dessus du sol l'objet s'immobilise, en position inclinée (position dans laquelle il se trouvait dès son apparition), et commence à accomplir, sur place, une curieuse performance (voir croquis) : il **bascule**, toujours très lentement, à l'**horizontale**, sans à-coups, paraissant glisser de façon très souple. Une fois dans cette nouvelle position, il **effectue une rotation** complète autour d'un axe imaginaire, sans changer sa propre position, c'est-à-dire sans que lui-même ne présente une autre face, ni se retourne ou s'incline, etc. . . Il repart ensuite, avec son extrême lenteur, dans la direction opposée à celle de son arrivée et reprenant sa position inclinée. Sa taille diminue, il frôle bientôt (ou semble frôler) la crête du bois, et disparaît dans le lointain, toujours direction Nord, sans qu'à aucun moment le moindre bruit n'ait été perçu par les 7 témoins médusés. Aucune traînée, ni fumée, ni halo autour de l'objet, dont les contours étaient bien nets.

L'ensemble de cette observation dura une bonne dizaine de minutes.

COMMENTAIRES

1° Taille de l'objet :

Le bois se situant à un bon kilomètre de la maison de campagne des Y. . . , l'objet aurait eu une taille de + 17 m s'il s'était trouvé juste devant le bois. Mais cela est peu vraisemblable si l'on en croit les témoins qui ont eu l'impression que l'objet, une fois arrivé à très basse altitude, s'approchait d'eux, sa taille grossissant. En outre, il faut tenir compte de la surestimation visuelle due à la vision nocturne et au souvenir. Disons que la dimension maximale de l'objet doit être d'environ 17 m, mais qu'en fait, 5 à 8 m sont, sans doute, une meilleure estimation, la distance moyenne aux témoins pouvant alors être fixée à 4 ou 500 mètres.

2° Aucune incidence d'ordre physique ou psychique sur les 7 témoins, si ce n'est une très grande surprise, et une certaine crainte pour quelques-uns d'entre eux. Mais les trois jeunes garçons dormirent tout de même sous la tente, cette nuit-là.

3° Le lendemain matin, aucun des témoins n'eut l'idée de se rendre sur les lieux du quasi-atterrissage, afin de vérifier des traces éventuelles. Le soir, à la même heure, ils regardèrent, toutefois, à nouveau dans la même direction, mais le phénomène de la veille ne se reproduisit pas.

4° Il est clair que les 7 témoins ne se sont pas «donnés le mot» pour monter, plusieurs années après, cette histoire ; leur sincérité est, d'ailleurs, hors de doute pour certaines raisons que je ne peux avancer ici car elles sont liées à l'exigence d'anonymat de ces personnes. Ce sont ces mêmes raisons qui ont empêché une approche plus poussée de la psychologie



Poussay dans les Vosges

Mercredi 23 juin 1976, entre 1 h et 2 h du matin

Enquête de René Faudrin

LES FAITS

Monsieur André Florentin, se levant pour aller travailler, vit en face de chez lui une boule de 2 m de diamètre environ, se déplaçant lentement. La femme du témoin put également voir l'objet avant qu'il ne disparaisse en direction d'Ambacourt.

REFERENCES

Lumières dans La Nuit N° 158 d'Octobre 1976.
Nouvelles récentes d'après :

- La Liberté de l'Est du 24 Juin 1976,
- L'est Républicain du 25 Juin 1976.

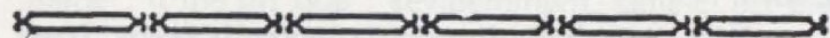
LES LIEUX

Poussay est un petit village de 500 à 600 habitants environ. Au Nord de Mirecourt, à 2 km, sur la route D 413 (carte Michelin No 62, pli 15). Le village a été construit autour d'une ancienne cité de Chanoinesses.

MADAME FLORENTIN

Elle est infirmière et, m'a reçu chez elle avec sa belle-mère. Son mari dormait et j'en ai donc profité pour obtenir son témoignage puisqu'elle avait également observé le phénomène.

- Madame, avant de vous poser quelques questions, je vous demanderai de me raconter les événements tels que vous les avez vécus, cette nuit-là.



des témoins, ce qui est tout à fait regrettable, car l'on sait l'importance que celle-ci semble occuper dans la logique des manifestations du phénomène OVNI.

ENVIRONNEMENT

A 7 km à l'O, à vol d'oiseau, cité historique de NEMOURS, avec son château du 12 siècle.

Proximité de la forêt de FONTAINEBLEAU, au NNO. Au N, donc dans la direction d'apparition et de disparition de l'objet, de nombreux puits de pétrole proches, vers Chauvillé, Villemer, Le Landy, Villeron. Quelques étangs, près de la vallée du Loing. A 6 km environ, un petit aéroport près d'Episy.

Mais, tout d'abord, vous souvenez-vous de la date ?

- Non, je ne sais plus du tout.

- Et de l'heure ?

- L'heure, je sais que c'est vers 1 heure 30' - 1 heure 45'. Au moment où il se levait pour aller travailler.

Voilà comment cela s'est passé : il se levait, il s'était réveillé pour se lever. Il entend un bruit. Mais très très fort. Et, lui, aussitôt qu'il entend un bruit il faut qu'il sache ; il a ouvert les volets pour voir ce qu'il se passait. Et c'est à ce moment là qu'il a vu la «boule» orange. Un grand disque, à peu près 1,20 m, quelque chose comme cela. Dans le ciel, qui partait en direction d'Ambacourt. Et, à ce moment là, il m'a dit : «Lève-toi, lève-toi, viens voir il y a quelque chose dans le ciel. Je me suis levée et j'ai aperçu aussi.

Une «boule» rouge - orange. On ne pouvait pas définir ce que c'était.

- C'était une sphère, comme une boule.

- Il n'y avait pas de traînée ?

- La nuit était tellement noire que l'on ne pouvait pas voir. J'ai vu juste la boule.

- Est-ce que le ciel était nuageux ?

- Non, non. Il était très, très noir. Une nuit sans lune

- Y avait-il des étoiles ?

- Vous savez, je n'ai pas fait tellement attention s'il y avait des étoiles.

- C'était au mois de Juin ?

- Je crois que c'était au mois de Juin, je ne peux plus dire au juste. . . Je ne sais plus au juste, la date.

- Les lumières du village étaient-elles éclairées ?

- Non, elles sont éteintes (habituellement).

Dans la chambre voisine, son mari toussa ; elle me demanda un instant afin d'aller voir s'il était réveillé. Il ne l'était pas. En même temps elle s'est souvenue qu'il possédait dans son porte-feuille l'article que les journalistes de «La Liberté de l'Est», après s'être entretenus avec lui, avaient publié. Elle me dit aussi que la Gendarmerie avait entendu M. Florentin.

- La gendarmerie a-t-elle enquêté ?

- Oui, la gendarmerie de Mirecourt.

Elle déplia l'article et me donna une précision sur la date :

- C'est marqué l'heure de la nuit. Du Mardi au Mercredi.

Puis elle me donna la coupure qu'elle me permit de lire :

— Votre mari travaille aux «Etablissements SOLPRIM», à Mirecourt ?

— Votre mari a observé la boule après avoir entendu un bruit. Vous même l'avez entendu ?

— Non. Mais, il y a d'autres gens qui ont entendu le bruit.

— A quoi ressemblait-il ?

— Je ne peux pas dire, un moteur spécial. Justement c'est un bruit que l'on n'a pas l'habitude d'entendre.

— Votre mari ne vous a pas précisé comment était ce bruit ?

— Il a dit : à peu près le bruit que fait le gaz d'une petite bouteille de camping lorsqu'il brûle, au début. Un bruit d'échappement puissant.

— Vous avez vu le phénomène en plein ciel depuis la fenêtre de votre chambre. Si vous tenez une pièce de 5 F, à bout de bras, par comparaison, quelle était la «grosseur» de la boule ?

— Oh, c'était nettement plus gros. Peut-être dix fois. Elle diminuait en s'éloignant.

— Vous l'avez vu au dessus des toits. Mais à quelle hauteur environ ?

— Je ne sais pas .

Est-ce que cet objet se déplaçait rapidement ou lentement ?

— Il se déplaçait assez lentement.

— Pendant combien de temps avez-vous observé le phénomène ?

— Quelques minutes, il allait très lentement ; on voit très loin, malgré les toitures proches des maisons voisines, depuis notre fenêtre. La maison des témoins est construite sur un versant orienté vers le nord-est. Les maisons voisines dont il est question se trouvent à environ 150 m sur ce versant, plus bas).

Il est passé juste au-dessus de ces maisons.

— Est-ce que dans le village d'autres personnes ont vu la boule ?

— Ils ne l'ont pas vue parce qu'ils n'ont pas voulu ouvrir. Mais ils ont entendu le bruit. Et ils ont «maronné», après, parce qu'ils disent : «si on avait su, on se serait levé».

Ils sont même trois. Il y a un gars sur la route de Nancy qui a entendu le bruit (à la sortie de Poussay, à 1 km de la maison des principaux témoins), ils voulaient se lever . . .

— Avez-vous des animaux à la maison ?

— Un chat.

— Comment a-t-il réagi ?

— Il n'était pas avec nous, je ne sais pas.

— Aucun chien, à proximité, n'a aboyé ; ni d'autres animaux n'ont réagi ?

— Non, rien.

— Les gendarmes sont allés voir votre mari chez son employeur ?

— Oui, ils connaissent très bien mon mari. Et, lorsqu'ils ont lu l'article dans «La Liberté de l'Est», ils sont allés le voir. Mon mari n'avait pas fait de déposition, ils en avaient parlé juste entre copains, au travail. Les copains ont répercuté l'histoire et, les journalistes sont venus.

— Est-ce que votre mari s'est trouvé mal après l'observation et, vous-même avez-vous eu des troubles par la suite ? Mal au yeux ?

— Non, non, rien du tout . Et, ce n'était pas brillant. Une lumière vive mais pas éblouissante. Rouge orange.

— Est-ce que cela clignotait ?

— Non, la lumière était fixe ; il n'y avait aucun clignotement de chaque côté, ni de petite lumière. Rien. C'était net, il n'y avait pas de bavure sur le noir.

— Y avait-il du vent ?

— Non c'était calme.

— Il n'y avait pas de Lune ?

— Non, c'était noir.

— Est-ce que vous avez l'habitude de voir passer des avions ? Est-ce que vous les reconnaissez ?

— Ah ben oui, il en passe souvent avec le camp de Juvincourt, là, qui est à côté (4 km à l'Ouest de Poussay).

— Est-ce que votre mari venait de déjeuner avant son observation ?

— Non, il se levait, il avait l'esprit libre.

— Avez-vous observé l'objet avec des jumelles ?

— Non.

— Est-ce qu'il avait une trajectoire régulière ?

— Oui, droite.

— Avez-vous distingué des structures extérieures ?

— Non, non . On ne voyait que la boule, la lumière.

— Si vous voyiez la lune, pleine, au même endroit ; l'objet était-il plus important ?

— Non, plus petit. Un petit peu plus petit.

— Avez-vous eu l'impression qu'il se dirigeait vers le sol ?

— Non, il était toujours à la même hauteur. Il est parti en direction d'Ambacourt, au Nord Est. (Ambacourt est à 3 km de Poussay).

— Est-ce que la boule vous donnait l'impression de pulser ?

— Non.

— Est-ce qu'elle allait plus rapidement que les petits avions de tourisme qui passent sur le village ?

— Non, moins rapidement.

— Et vous l'avez observée pendant 2 minutes ?

— Une minute 30 environ.

MONSIEUR PIERRE RICHARD

Il est menuisier. Sur la route de Nancy (D 413), à la sortie de Poussay à 1 km de la maison de Monsieur Florentin. Madame Florentin m'ayant indiqué qu'il

avait entendu le bruit bizarre perçu par son mari. Je suis allé le voir.

L'entretien a eu lieu dans l'atelier de sa menuiserie. Il m'a confirmé qu'il avait entendu un bruit insolite qu'il ne pouvait comparer à rien, d'un moteur qu'il ne connaissait pas. Il était au lit et a eu la «flemme» de se lever pour aller se rendre compte. Le lendemain matin, il déclara à sa femme et à son frère qu'il ne pouvait s'agir que d'une «soucoupe volante». Puis, quand le lendemain il lut l'article de «La Liberté de l'Est» ; il se mordit les doigts de n'avoir pas ouvert pour voir ce dont il s'agissait réellement.

LA GENDARMERIE DE MIRECOURT

Les gendarmes ayant entendu M. Florentin, je suis allé leur rendre visite afin d'obtenir quelques renseignements. J'ai été reçu par un Adjudant-chef, chef de la Brigade, qui avait lui même procédé à l'enquête sur le cas qui m'intéressait (j'ai été bien accueilli, aimablement). Mais il n'a pas donné de suite à l'affaire.

En effet, il m'a décrit Monsieur Florentin comme un «très bon buveur» et se basant sur ce point, il ne pouvait croire à l'observation du témoin.

Le témoin n'a jamais eu affaire avec la gendarmerie ou la police, mais il est connu de ses services comme un «buveur». Le jour où il l'a interrogé chez son employeur, ce dernier, présent, a eu cette phrase : «tu devais avoir encore bien bu. . .»

(Mais le témoin se réveillait à peine, il ne faut pas l'oublier et le perdre de vue.)

Le chef de la brigade de gendarmerie m'a ensuite indiqué qu'il avait de nouveau interrogé M. Florentin en ami (ils se connaissent), plusieurs fois, sur le sujet ; et m'a affirmé : « Il ne s'est jamais coupé » . . . J'aurais donc tendance à le croire. Mais. . . (Mais bien sûr, c'est un buveur. . .). Quand je lui racontais les détails que j'avais obtenu de la femme du témoin, infirmière, et, qui avait également observé le phénomène ; il me dit que : «évidemment, celle-ci est plus crédible de par sa profession ; si j'avais commencé par l'interroger j'admettrais plus facilement l'affaire». Mais il ne l'a pas entendue. Et moi-même, je n'ai entendu M. Florentin (parce qu'il dormait) qu'après sa femme, les témoins «auditifs», et m'être rendu à la Brigade de Gendarmerie.

En fait, donc, le cas est classé pour la gendarmerie.

MONSIEUR BERNARD DENIZOT

Environ 55 ans, il est commis de culture chez Monsieur le Maire de Poussay ; je l'ai rencontré chez ce dernier :

Le même soir, à la même heure que M. Florentin ; il a entendu le bruit : «C'était plutôt une casserole qu'un avion, m'a-t-il dit. J'ai été réveillé par ce

bruit vers 1 heure du matin, il semblait passer au-dessus de notre maison (parallèle, à 40 m de celle des témoins principaux). En direction de Charmes. Puis il est repassé 20 minutes après en sens inverse. Cela ressemblait à une crécelle. Mais, j'ai eu la flemme de me lever.

MONSIEUR MAURICE COLNET

Environ 50 ans, il est cultivateur et élève des vaches. Sa maison se trouve à 400 mètres en contre-bas de celle du témoin principal.

Cette nuit là, il était dans son étable. Il ne pouvait pas dormir à cause de coliques et, était au W.C. Il a entendu le bruit qu'il ne peut décrire. Mais il n'a pas eu envie de voir d'où cela provenait.

MONSIEUR ANDRE FLORENTIN

«Il était 1 heure du matin, je me levais, puisque je travaille de nuit. Et tout à coup j'entends un bruit, mais alors spécial, qui n'avait rien à voir avec un bruit d'avion à réaction ni un bruit d'avion normal. Un bruit spécial !

Je dis à ma femme : «Qu'est-ce que ça peut-être que ça ?» J'ouvre la fenêtre, les volets et, venant d'Ouest en Est... Je l'appelle et je lui dit «Regarde» Alors, un engin que je ne peux pas vous dire si c'était une coupole, s'il avait une queue à l'avant, une queue à l'arrière. Un rond que j'évalue approximativement à 2 m de diamètre. De couleur jaune-orange. Qui ne se déplaçait pas très vite. Qui était, disons, pas très haut, à 300 - 400 mètres peut-être. Et puis un coup, qui a disparu à l'horizon en direction de Charmes. Ça n'a pas duré très longtemps. Mais je ne peux pas dire comme certains qui voyaient un engin qui montait, qui descendait, qui partait, qui revenait. Non, cet engin là partait».

— A 1 heure du matin ?

— Oh, c'était 1 heure - 1 heure 15'. Mais, ce n'était pas un bruit d'avion mais il y avait malgré tout du bruit. C'était. . . chaque coup que j'allume ma bouteille de gaz tous les matins, cela faisait à peu près le même bruit. Tous les matins j'y pense, je dis : Tiens ! ? . . .

— Le gaz qui prend feu ou, l'échappement du gaz ?

— Non, quand une petite bouteille de camping se met à brûler : le même bruit mais en plus fort. Mais rien à voir avec le bruit d'un avion ! Il est parti en direction de Charmes. Ouest-Est.

- Quelle couleur avez-vous dit ?

— Jaune - orange.

— Il n'a pas changé de couleur du début à la fin ?

— Non, non.

— De quelle forme était-il ?

— C'était rond. Le dessous de la lumière. Puisque, cela faisait une lumière bien entendu ; il éclairait au-dessous, sur 2 mètres de diamètre. Approximativement. C'est difficile, la nuit, de pouvoir dire cela fait 2 m de diamètre ou cela en fait 4.

Lorsque je lui demandai de dessiner l'objet aperçu, voilà les précisions qu'il me donna pour bien me faire comprendre ce qu'il avait vu :

— Vous voyez dans le ciel, un rond, 2 mètres de diamètre, la lumière jaune - orange en dessous. Si on avait eu pleine lune, que le temps soit bien clair ; j'aurais certainement distingué si, au-dessus, il y avait une coupole ou une queue à l'avant ou à l'arrière ou autre. Mais on était au dernier quartier, ou en fin de Lune ; il faisait noir, noir.

— Vous n'avez pas vu d'étoile ?

— Non, non. Ecoutez, je suis formel que, ce jour-là, d'abord j'ai appelé ma femme ; je lui ai dit : tiens regarde ! C'est quand même quelque chose, il n'y a pas d'erreur. Je suis assez grand pour savoir distinguer un avion d'une étoile filante ou autre.

— Si vous aviez la pleine lune au même endroit dans le ciel, quelle serait la grosseur de cette lumière, par comparaison ?

— Plus grosse !

— Qu'est-ce qui vous a permis de l'évaluer à 2 m de diamètre ?

— Oh ! je l'ai vu, j'ai dit voilà un truc qui fait facilement 2 m de diamètre. La lumière !

— Et la lumière était autour ?

— Non, non ! Pas autour, en dessous.

Mais pas de clignotement sur les côtés, comme certains ont dit, ou des petits feux rouges, à droite ou à gauche. Non ! absolument rien ! Juste cette lumière. Ces 2 mètres de diamètre et cette lumière qui était en dessous.

— Avez-vous déjà lu ou vu ou entendu des cas d'observation d'OVNI dans des livres, des journaux, ou à la télévision ?

— A la télévision, dans les journaux. Mais sans m'y intéresser. Mais ça ! Je suis formel ! et, (sur le ton de la confidence et en riant) je n'y croyais pas. J'ai vu combien de fois des gars, mon frère par exemple : « On a vu une «soucoupe volante», on a vu çà, on a vu ça. . . » Ne raconte pas de bêtises, ça ne tient pas debout ! Et, ma foi, ce jour là, j'ai bien été obligé de reconnaître, de dire : oui ! Ce n'est peut-être pas une «soucoupe volante», c'était un engin quelconque qui n'est certainement pas, à mon avis interplanétaire. Non, c'est terrestre, ça vient des Russes, des Chinois, des Japonais, je n'en sais rien. Mais ! c'est quand même bizarre ! c'est un truc bizarre.

— Vous l'avez vu au-dessus des toits des maisons en face ?

— Il passait juste au-dessus. Je l'ai vu là au-dessus, le temps que j'ouvre ma fenêtre, mes volets. . .

— (Madame F. qui nous écoutait intervient pour préciser :) Il était déjà plus loin quand je l'ai vu moi. Du fait . . .

— Ah oui, parce que le temps que tu te lèves. . .

— Que je me lève. Déjà j'avais l'impression qu'elle était moins grosse (ceci explique les différentes comparaisons que tous deux me donnaient des tailles par rapport à la lune. Et, cela est logique. Monsieur F. l'a d'abord vu et semble-t-il d'assez près. Le temps que Madame F. se lève et regarde l'objet, celui-ci s'était

éloigné.) . C'est pour cela que cela fait peut-être l'impression que moi, je l'ai vu moins grosse que toi. Tu l'as vu au départ, toi.

— Oui. C'était déjà plus loin pour toi.

— Vous l'avez vu quand il a traversé entre votre maison et celle d'en face ?

— Voilà ! Là entre chez moi et la maison après. Juste au-dessus.

— Donc, vous l'avez vu par dessous ?

— Oui !

— Lorsque l'objet s'est éloigné est-ce que vous l'avez toujours vu de la même façon ?

— Oui, il n'a pas bougé ! Jusqu'au moment où nous l'avons perdu de vue, au loin, au-dessus de la maison. C'était pareil !

— Le cercle de lumière que vous voyiez était jaune orangé. La luminosité qu'il émettait était-elle de la même couleur ?

— Oui

— C'était net entre ce cercle et la nuit, il n'y avait pas de halo ?

— Non ! On aurait dit une boule qui se déplaçait. Ce qu'il y avait au-dessus, je ne sais pas ! S'il y avait une coupole, je n'en sais rien. Mais absolument rien autour. Uniquement cette forte lumière jaune orange Et, ce n'est pas une vision ! Avec un bruit bien spécial !

— N'avez-vous pas confondu le bruit avec la circulation ?

— Non, non. Il n'y avait pas de circulation. Et, ce bruit ?

— Lorsqu'il s'est éloigné, avez-vous toujours entendu le bruit ?

— Oui

— Non ! (là, Madame F. intervient encore pour préciser son témoignage) moi, je ne l'ai pas entendu lorsque j'ai regardé.

Monsieur Florentin me précise alors :

— Enfin, quand il a été assez loin, je ne l'ai plus entendu. C'est quand il a été au-dessus de la maison que je l'ai bien entendu. Je me suis levé en vitesse. J'ai dit : il y a quelque chose qui n'est pas normal. Ce n'est pas un avion !

— Pouvez-vous me préciser la couleur ?

— Jaune orange - Rouge orangé. Entre le rouge et l'orange tirant plus sur le jaune orange.

Lorsque j'ai demandé à Monsieur F. s'il se souvenait de la date. Il n'a pas su me répondre et, en fait, il ne s'en souvenait plus. Je me suis aperçu à ce moment là et, d'autres faits me confirmaient en ce sens, depuis un moment, que, le témoignage que je recevais était bien le fait d'une observation réelle et insolite. Concrète. Qui avait laissé une trace assez sérieuse dans la mémoire du témoin. Alors que, la date était quelque chose qui n'était pas important, qui n'était pas concret dans l'esprit de cet homme. Il ne s'en souciait pas. Mais il se souvenait de la période durant laquelle cela s'était passé.

Quand j'en suis arrivé au fait que trois autres personnes, sinon d'autres avaient également entendu le bruit. Voilà qu'elle a été la réaction de Monsieur F. :

— alors, justement, c'est là où j'aurais bien voulu que, un des trois, au moins, soit sorti pour pouvoir confirmer ce que j'avais vu.

— A quelle heure partez-vous travailler ?

— Je m'en vais toujours à 2 heures. Je me lève toujours vers 1 heure - 1 heure 10'.

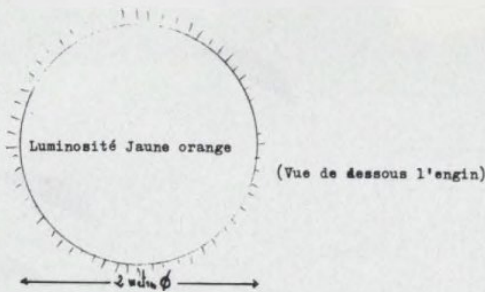
— Quel est votre travail ?

— Je suis chef de quai aux Etablissements SOLPRIM. Je contrôle tous les déchargements, les livraisons, les distributions sur Toul, sur Nancy. . .

— Avez-vous parlé de votre observation. En arrivant ?

— Oui, justement, j'en ai parlé. J'avais sept ou huit gars avec moi (tous de Mirecourt) mais aucun d'eux n'avait entendu ou vu quelque chose.

CROQUIS DU TÉMOIN :

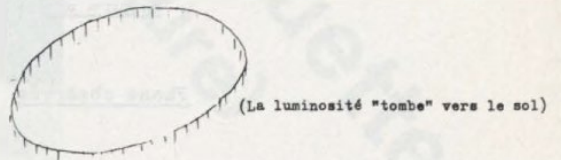


EXTRAPOLATIONS DE L'ENQUÊTEUR

D'après les détails du témoignage et de l'enquête :

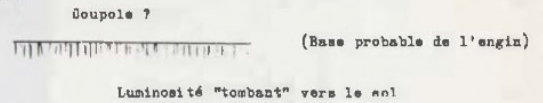
L'objet ne devait pas présenter un «rond lumineux» bien circulaire, mais plutôt un ovale du fait même de sa position qu'il conserva aux yeux des témoins, durant l'observation ; qui ne permit pas de distinguer une quelconque coupole au-dessus du «rond de lumière» qui devait être seulement la «base» de l'engin.

Figure n°1

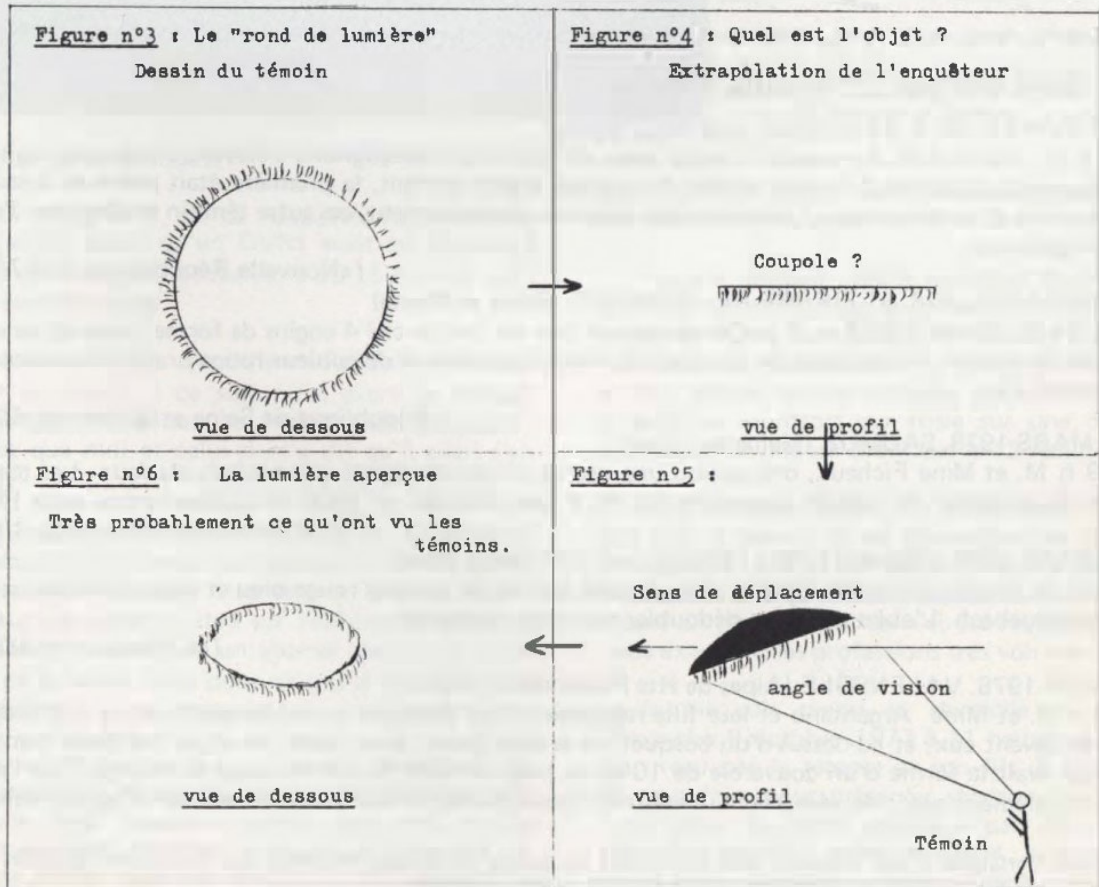


Si l'objet avait été vu de profil, voilà ce que les témoins auraient pu décrire tel qu'ils ont approuvé cette figure :

Figure n°2



La série des figures N° 3, 4, 5, et 6, peut mieux faire comprendre ce que cette lumière devait être réellement. D'après les éléments du témoignage de Monsieur Florentin et de mon enquête :



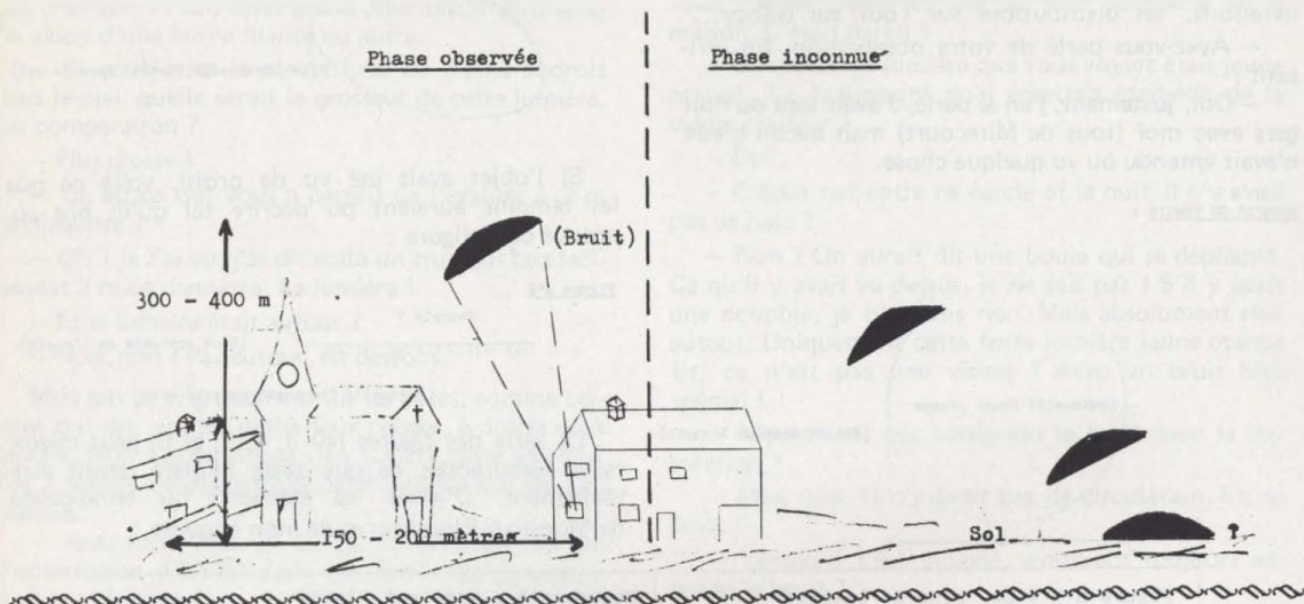
Le fait de représenter l'objet, à la figure N° 5, sous la forme d'une «demi-lentille» ne s'oppose pas à la vision par les témoins d'un rond de lumière. On a souvent observé de tels engins semi-lenticulaires dont la base était seule illuminée telle qu'a pu le voir Monsieur Florentin. Cela ne signifie pas qu'il s'agissait là d'un objet semi-lenticulaire. Mais ce ne pouvait être seulement une base, il y avait très certainement et nécessairement quelque chose au-dessus de cette base lumineuse. Je ne sais pas si ce quelque chose a pu avoir des angles et des structures rectilignes et brisées. Donc, je préfère lui donner cette forme qui doit très

certainement être quelque chose qui s'approche le plus de la réalité.

Autrement dit, une «soucoupe volante» a survolé Poussay. Mais ne s'est-elle pas posée ? N'était-elle pas au sol, comme je le pense, avant de survoler le village ? Sa faible altitude lors de ce survol me fait émettre cette hypothèse d'un décollage peu avant le survol du village. Ensuite, l'objet a grimpé peu à peu dans le ciel, sous la vue des témoins F. . .

Voici la figure N° 7 que je propose pour illustrer cette hypothèse :

Figure n°7 : L'objet était-il au sol avant le survol de Poussay ?



(Suite de la page 32 : Nouvelles Récentes)

LE 26 FEVRIER 1978. BEAUVOIR (Les Deux Sèvres)

Vers 2 h du matin M.R. Bercegeai vit «une lueur en forme de champignon» s'élever au-dessus du bois de la Foye-Monjault. C'étaient 2 formes rondes de couleur argent brillant, la première était petite et la seconde grosse comme 3 ou 4 maisons. Le phénomène disparut soudainement, un autre témoin de Beauvoir l'aurait observé également.

(«Nouvelle République» du 27/2/78)

LE 28 FEVRIER 1978. ST PIERRE DE NEMOURS. (Seine et Marne)

A 19 h 30 M. Michel FROT et 5 autres personnes ont vu dans le ciel 4 engins de forme ovale qui se déplaçaient en formation, en évoluant de haut en bas. Les objets étaient de couleur rouge orangée le phénomène dura près de 2 h.

(«République de Seine et Marne» du 6/3/78)

LE 1er MARS 1978. SAUMUR (Maine et Loire)

Vers 19 h M. et Mme Ficheux, ont aperçu une «sorte d'énorme cigare qui crachait du feu». Les témoins estiment la longueur de l'OVNI à environ 10 m, à une altitude de 3000 m. L'observation dura 10 mn.

(«Courrier de l'Ouest» du 3/3/78)

LE 1er MARS 1978. ESCHENTZWILLER.MULHOUSE (Haut-Rhin)

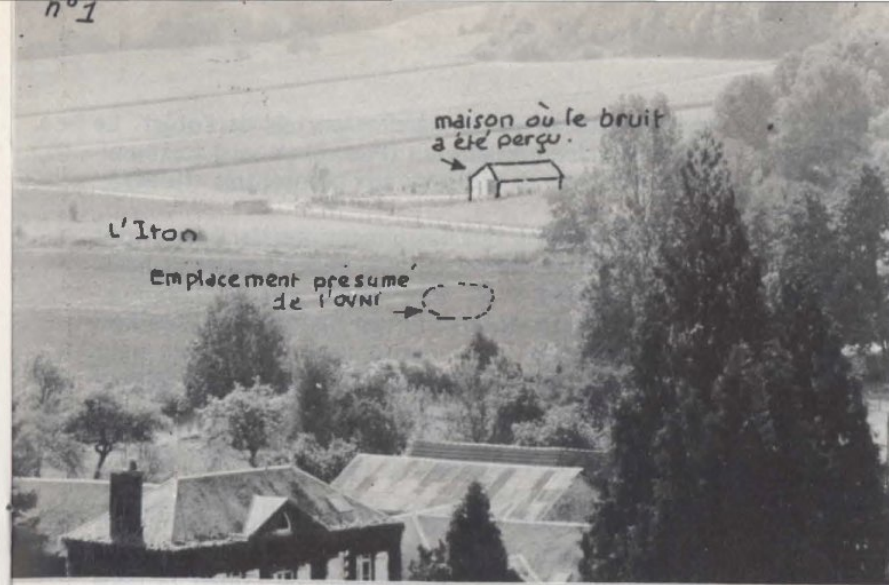
Vers 23 h un couple a observé dans le ciel un objet ovoïde de couleur rouge bleu et vert scintillant, se dirigeant vers Bruebach. L'objet a paru se dédoubler avant de disparaître.

(«L'Alsace » du 4/3/78)

LE 5 MARS 1978. VALENSOLE (Alpes de Hte Provence)

Vers 19 h M. et Mme Argentano et leur fille regagnaient leur domicile quand ils aperçurent à une centaine de mètres devant eux, et au-dessus d'un bosquet sur le côté droite de la route, un objet lumineux immobilisé. L'objet avait la forme d'un couvercle de 10 m de large entouré de lueurs rouge et orange. Puis l'engin s'éleva verticalement avant de démarrer à une vitesse foudroyante horizontalement vers le village de Valensole.

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**



enquête
enquête
enquête
enquête
enquête

à Houetteville (Eure)

par
Michel
Rousset



Photo n°1 : prise de l'endroit
où se situait le témoin.

Circonstances de l'enquête :

Le 17 Aout 1977, par les Actualités Régionales de FR3, j'ai été averti qu'un OVNI avait été observé à Houetteville pendant le week-end du 15 Aout et qu'il y avait eu atterrissage.

Le lendemain, le quotidien «Paris Normandie» publiait un article à ce sujet. J'ai averti le délégué départemental, Mr Bouquet, mieux placé géographiquement que moi et celui-ci m'a dit qu'il allait s'en occuper.

Le 25 Août j'ai reçu une lettre de Mr Lagarde me demandant de me charger de l'enquête. J'ai alors téléphoné à Mr Bouquet : sa femme m'a dit qu'un enquêteur des Andelys était sur l'affaire, ce qui d'ailleurs a été confirmé par un journal local. J'ai donc décidé de le laisser faire pour ne pas le déranger dans son enquête.

Vers le 15 Septembre, un autre enquêteur du département de l'Eure, Mr Rivière de Conches, m'a téléphoné pour prendre contact avec moi et me prévenir que Mr Bouquet renonçait à s'occuper du problème OVNI pour des raisons professionnelles et

pour me faire part de son impression que l'enquête sur Houetteville n'avait pas été faite.

J'ai pris contact avec le capitaine de gendarmerie de Pont Audemer pour lui demander de me procurer le procès verbal concernant l'affaire de Houetteville. Au cours de notre entretien, il m'a promis son aide et m'a appris qu'une enquête avait été faite par la brigade de Montfort sur Risle sur une observation d'OVNI à Illeville sur Montfort le 12 Août au soir.

Dans le même temps, j'ai écrit à celui que je pensais être le témoin en lui demandant de bien vouloir me recevoir. Il m'a répondu le 25 Septembre 1977 en me confirmant que c'était bien lui le témoin et en me fixant un rendez-vous. Je n'ai été reçu que parce que nous exerçons des professions très voisines.

Je me suis rendu au domicile du témoin le Dimanche 9 octobre 1977 à 11 heures et ai été très bien reçu par le témoin et son fils. Il m'a demandé de tout faire pour préserver son anonymat : il a été importuné de façon grossière par «Europe 1» et «Paris-Normandie» entre autres et, seule, la gendarmerie a reçu son témoignage en dehors de moi-même.

Grâce à l'amabilité des gendarmes de Pont Audemer, j'ai pu prendre connaissance des procès verbaux de Illeville et de Houetteville.

ENQUETE A HOUETTEVILLE

DATE

Samedi 13 Août 1977 à 01.00 heure

LIEU

Houetteville (Eure)
à 12 km au NO d'Evreux
à 36 km au S de Rouen
pas de ligne haute et basse tension
une voie ferrée désaffectée passe dans la vallée
c'est un village de 155 habitants, composé essentiellement de résidences secondaires et situé dans une vallée où passe la rivière l'Iton
altitude : 35 mètres (au lieu présumé d'atterrissage)

TEMOIN

Mr X (anonymat demandé - identité connue de l'enquêteur)
74 ans
exerce encore sa profession
formation scientifique nécessitant des études universitaires très poussées

TEMPS

nuit noire
pas de vent
pas de lune (lever : 06.19 coucher : 20.32)
Le service météorologique de la Base Aérienne 105 d'Evreux précise : 4 octas à 1 000 mètres

LES FAITS

Mr X est insomniaque et ne dort pas plus de 3 ou 4 heures par nuit. Le 13 Août, à 01.00 heure du matin ne pouvant dormir, il est sorti sur le balcon de sa chambre située au premier étage de sa résidence pour prendre l'air.

La nuit était très noire et, devant lui, un peu en contrebas dans la vallée, il a aperçu un objet très lumineux, immobile dans un champ situé à environ 350 mètres de sa résidence. (altitude du témoin : 55 mètres - altitude du champ : 35 mètres). L'objet était de forme ovoïde (voir croquis fait par le témoin), de couleur blanchâtre, très lumineux, comme éclairé par des projecteurs de cinéma. Le sol n'était pas éclairé et

aucun faisceau de lumière ne partait de l'objet. Le bout droit de l'objet était d'un rouge sang très lumineux en forme de croissant aux pointes très effilées.

Mr X affirme que les dimensions de l'objet sont d'environ 2,20 mètres de long et 1,40 mètre de haut.

Le témoin a observé l'objet pendant environ 7 ou 8 minutes puis il est rentré dans sa chambre pour parler à sa femme. Deux minutes après, il est ressorti et a poursuivi l'observation pendant encore 2 mn à la suite de quoi il est rentré se coucher et il n'a donc pas pu voir le départ de l'objet.

Pendant tout le temps qu'a duré l'observation, Mr X n'a entendu aucun bruit et n'a constaté aucune modification ni dans les couleurs de l'objet ni dans ses structures. La nuit étant noire, le témoin n'a pu constater si l'objet était en contact direct avec le sol.

Depuis qu'il a vu cet objet, Mr X s'est attaché à vérifier s'il y avait eu des répercussions sur lui-même ou ses proches : il n'a rien constaté sauf que sa montre avance, ce qu'elle ne faisait pas auparavant. Il s'agit d'une montre de qualité à mouvement mécanique de haute précision.

Mr X n'est pas allé sur les lieux de l'atterrissage et n'a donc pas vu les traces laissées au sol. Par contre, il a rencontré les habitants de la maison située en face du champ où il a vu l'objet. Ces personnes n'ont rien vu mais, à peu près à la même heure que Mr X, elles ont entendu un grand bruit comme si quelque chose percutait leur maison. Le propriétaire est sorti dehors avec son fusil mais il n'a rien vu d'anormal.

Les gendarmes de Louviers ont fait une enquête sur place et ont constaté des traces sur les lieux de l'atterrissage. Le jour de l'enquête, le 9 octobre, le champ avait été retourné et rien n'était visible.

AUTRE OBSERVATION COMPLEMENTAIRE :

Le Week-end précédent, soit dans la nuit du 5 au 6 Août 1977' le fils de Mr X a été témoin, avec sa femme, d'un phénomène lumineux.

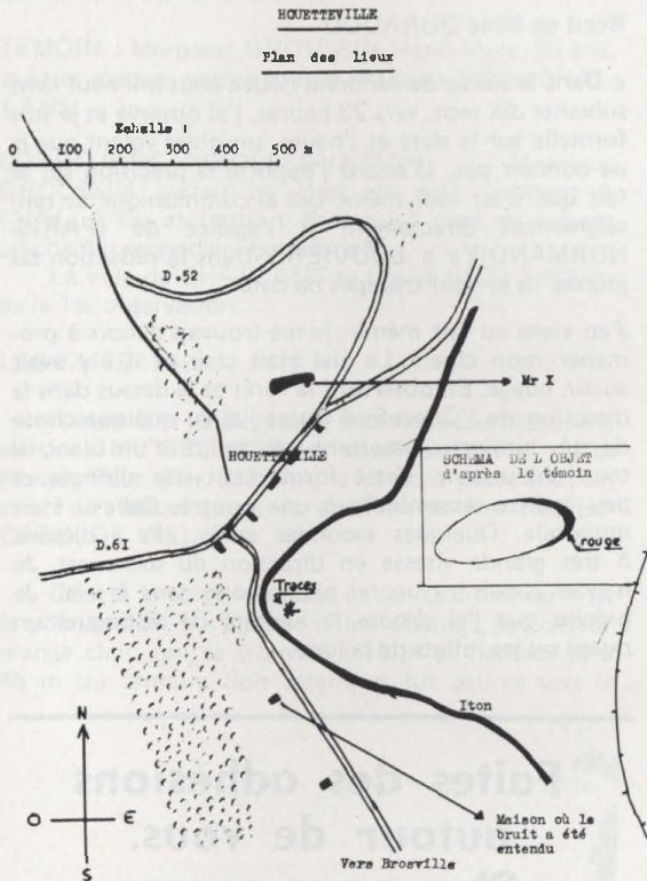
Mr Y, fils de Mr X, 35 ans, exerçant la même profession que son père, passait le week-end chez son père et était dans sa chambre au premier étage, avec sa femme, à 01.30 heure. Mme Y a attiré l'attention de son mari vers une étoile filante. Estimant que cette «étoile filante» était visible trop longtemps, Mr Y est allé à son tour à la fenêtre de la chambre et a alors vu un point lumineux arriver de sa gauche en montant vers le ciel selon un angle de 30° environ. Face à la maison, ce point lumineux a viré à 90° pour se diriger vers la maison, sans que la vitesse ne varie, et sur un plan horizontal. Puis, toujours sans s'arrêter le point lumineux a encore viré à 90° pour se diriger vers la droite de Mr Y et disparaître derrière la colline.

La trajectoire ressemble à un Z et l'observation a duré environ 3 minutes. Le ciel était clair avec des étoiles.

La forme était ronde, la couleur jaune orangée très vive, très lumineuse. Avant de disparaître, ce point lumineux a pris l'apparence de 2 petites lumières rouges.

Le déplacement était lent et Mr Y estime la distance où il a vu l'objet à 450 mètres et son altitude à 150 mètres.

Voir le croquis ci-joint qui reconstitue la trajectoire.



NOTE ANNEXE :

Le soir du 12 Août 1977 vers 23.00 heures, Mme Germaine Ouradou, 69 ans, a vu à Illeville sur Montfort un objet en forme de cigare ou de poutre, lumineux comme la lune, de la taille de plusieurs boeings, qui est resté sur place un instant et qui a disparu au dessus de la forêt de Montfort sur Risle, soit dans une direction SO. Le ciel était clair et il n'y avait aucun nuage. Illeville sur Montfort est à 35 km au NO de Houetteville.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

SERVICE DE SECURITE DU CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS D'EVREUX :

Le 16 Août 1977, ce service s'est rendu à Houetteville sur les lieux présumés de l'atterrissage avec un compteur Geiger. Résultat : pas de radioactivité décelable.

BASE AERIENNE 105 D'EVREUX :

Service météorologique :

Nuit du 5 au 6 Août : 8 octas à 1 000 mètres
Nuit du 12 au 13 Août 1977 : 4 octas à 1 000 mètres

Service radar et gonio :

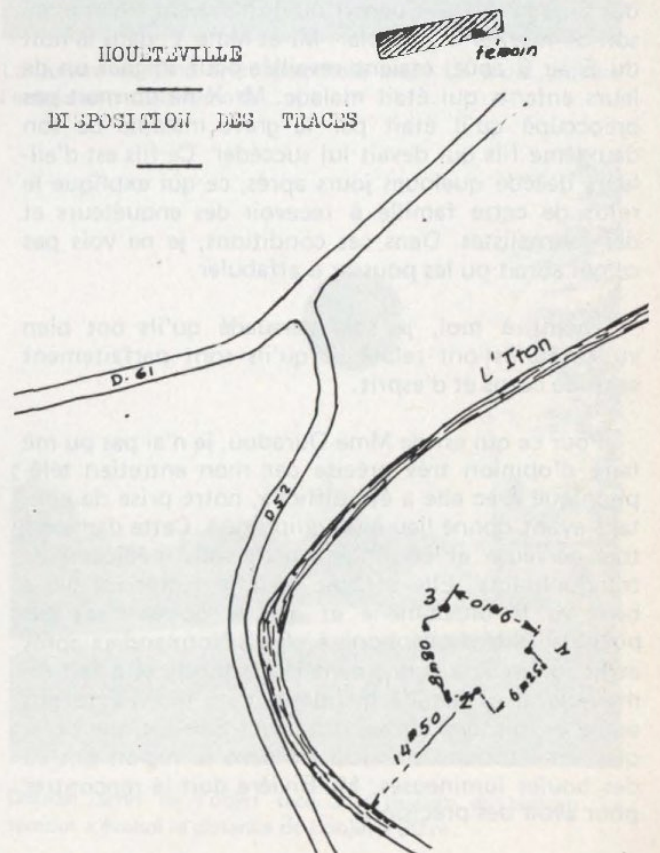
Aucun objet volant non identifié n'a été repéré au cours de ces 2 nuits.

GENDARMERIE DE LOUVIERS :

Les gendarmes ont interrogé Mr Robert David, propriétaire du champ. Celui-ci leur a déclaré qu'il s'agissait d'un champ de 15 hectares, situé au bord de l'Iton près de la D 52, planté d'escourgeon et moissonné. La terre avait été défraichie au «Rotavator».

Ce monsieur n'a relevé aucune trace suspecte dans son champ et ce sont les gendarmes qui lui ont montré les traces.

Les gendarmes ont inspecté le champ de Mr David et ont noté qu'il est plat et caillouteux avec du chaume. A une quinzaine de mètres de l'Iton, ils ont relevé la présence de 3 trous très profonds, disposés en triangle (voir croquis)



De 1 à 2 : 6 m 25 ; de 1 à 3 : 9 m 10 ;
de 2 à 3 : 8 m 80

Les dimensions approximatives de ces 3 trous sont :

trou n° 1 : longueur = 25 cm
 profondeur = 10 cm

trou n° 2 : longueur = 20 cm
 profondeur = 10 cm

trou n° 3 : longueur = 40 cm
 profondeur = 15 cm

en forme d'entonnoir

Les photos de ces trous montrent qu'il y a une trace nette mais que les contours ne sont pas précis.

REFLEXIONS PERSONNELLES

Au cours de mon enquête à Houetteville, je me suis longuement entretenu avec les témoins et je pense que l'on peut accorder le plus grand crédit à leurs dires. Ils exercent une profession qui les oblige à observer dans le plus petit détail ce qu'ils ont sous les yeux et à bien analyser ce qu'ils remarquent pour ne pas commettre d'erreurs qui auraient les plus graves conséquences. Je fais donc confiance à leur sens de l'observation.

D'autre part leur situation familiale, à l'époque des faits m'incite à penser qu'ils n'avaient aucune raison de monter un canular. Mr et Mme Y, dans la nuit du 5 au 6 août, étaient réveillés pour soigner un de leurs enfants qui était malade. Mr X ne dormait pas préoccupé qu'il était par la grave maladie de son deuxième fils qui devait lui succéder. Ce fils est d'ailleurs décédé quelques jours après, ce qui explique le refus de cette famille à recevoir des enquêteurs et des journalistes. Dans ces conditions, je ne vois pas ce qui aurait pu les pousser à affabuler.

Quant à moi, je suis persuadé qu'ils ont bien vu ce qu'ils ont relaté et qu'ils sont parfaitement sains de corps et d'esprit.

Pour ce qui est de Mme Ouradou, je n'ai pas pu me faire d'opinion très précise car mon entretien téléphonique avec elle a été difficile, notre prise de contact ayant donné lieu à un quiproquo. Cette dame est très nerveuse et continuellement sous médicaments tranquilisants. Elle affirme tout le temps qu'elle a bien vu le phénomène et que le doute n'est pas possible : elle a téléphoné à «Paris-Normandie» après avoir lu l'article concernant Houetteville et a fait remarquer à sa famille qui doutait qu'elle n'était pas seule à voir des choses bizarres. Elle affirme aussi que des Parisiens en vacances dans la région ont vu des boules lumineuses. Mr Rivière doit la rencontrer pour avoir des précisions.

Pour ces trois témoignages, j'ai calculé les indices de crédibilité et d'étrangeté, et en voici les résultats, sauf erreur de ma part :

Mr X	E = 4	C = 3
Mr Y	E = 2	C = 3
Mme Ouradou	E = 1	C = 1

Je pense que cette enquête aurait pu être faite plus rapidement et avec plus de précision si une bonne coordination existait entre les enquêteurs du département.

Récit de Mme OURADOU

« Dans la soirée de vendredi douze août mil neuf cent soixante dix sept, vers 23 heures, j'ai observé et je suis formelle sur la date et l'heure, un objet volant que je ne connais pas. D'abord j'apporte la précision sur le fait que c'est moi même qui ai communiqué ce renseignement directement à l'agence de «PARIS-NORMANDIE» à LOUVIERS. Dans la rédaction du journal ils se sont trompés de date.

J'en viens au fait même : je me trouvais dehors à promener mon chien. Le ciel était clair et il n'y avait aucun nuage. En observant la forêt et le dessus dans la direction de l'Ouest-Sud Ouest j'ai vu quelque chose de très lumineux émettant une teinte d'un blanc laiteux éblouissant. Cette forme était très allongée et peu épaisse ressemblant à une poutre. Celle-ci était immobile. Quelques secondes après, elle a disparu à très grande vitesse en direction du sud-ouest. Je n'avais jamais vu un tel phénomène dans le ciel. Je précise que j'ai encore la lucidité de distinguer un nuage ou les reflets de la lune.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.

LIEU-DIT : « Les Plantes »

DATE ET HEURE : début mai 1977, le témoin ne se souvient plus si c'est la 1ère ou 2ème semaine du mois de mai.

Un samedi matin à 2 h 30

TEMPS : clair, étoilé, lune : pleine lune le mardi 3 mai dernier quartier le : mardi 10.

TEMOIN : Monsieur GROUSSIN Henri-Marc, 26 ans, ouvrier maçon, habitant « Les Plantes » 85300 CHALLANS.

CONDITIONS D'OBSERVATION : Monsieur GROUSSIN sortait de chez un ami, habitant à CHALLANS, et rentrait chez lui à pied en suivant un chemin secondaire goudronné.

La ville de CHALLANS se trouve située à 500 m de la 1er observation.

LES FAITS :

Il était 2 h 15 du matin, le temps était beau, sans vent, et Mr GROUSSIN se souvient d'avoir vu les étoiles. Pour aller chez lui, le chemin passe sous un pont sur lequel passe le chemin de Fer (Nantes-CROIX DE VIE)

C'est à la sortie du pont et sur sa droite qu'il vit le phénomène. Il s'agissait d'une «boule» de couleur orange clair, qui se trouvait à 15 m de hauteur et à 45 m du témoin. Son attention fut attirée vers le

phénomène par un brusque bourdonnement «dans » sa tête, bourdonnement qui dura une dizaine de secondes, d'après le témoin. Celui-ci resta à regarder la «boule» pendant 5 mn environ, plusieurs fois le témoin fit des signes de la main en direction de la sphère sans que celle-ci ne réagisse d'aucune manière. La sphère avait un diamètre supérieur à celui de la pleine lune. (voir photos et dimensions réelles d'après gonio-comparateur).



La sphère au 3ème arrêt avec halo bleu. La croix indique l'emplacement du témoin.



Début de l'observation de l'objet rouge orangé. Le témoin se trouvait en dehors du champ de la photo sur la droite.



Dernier arrêt de l'objet face à la maison du témoin. Le témoin a évalué la distance de l'objet à 30 m.

Le témoin se remit en route (il n'était pas effrayé), et il vit que la sphère le suivait tout en restant à la même altitude, parallèlement au chemin qu'il suivait. Le témoin s'est arrêté 4 fois, à chaque fois se reproduisant le même scénario :

Le témoin s'arrêtait, la sphère faisait de même et s'entourait d'un halo irrégulier, de couleur bleu (comme la flamme d'un chalumeau).

Le témoin lui faisait des signes de la main et repartait. La sphère le suivait à nouveau, et le halo disparaissait. Durant toute la durée de l'observation la sphère est restée de couleur orangée et de même grosseur. Le témoin arriva chez lui et demanda à sa Mère de venir voir, celle-ci constata effectivement la présence d'une sphère orange située en face d'elle.

Lors du dernier arrêt de la sphère, face à la maison du témoin, celle-ci resta immobile mais n'émit pas de halo bleuté, le témoin remarqua qu'elle était descendue au niveau des poteaux électriques (voir photos). Le témoin ferma sa porte car sa Mère commençait à avoir peur.

LE TMOIN :

Le témoin est équilibré, apparemment, je le connais de vue depuis plusieurs années et je ne pense pas qu'il ait pu monter un canular, il n'a parlé de son observation qu'à trois personnes dont moi-même. Malgré tout je dirai qu'il est tout de même un « bon vivant ». Il n'est pas croyant et admet avec certitude l'existence des OVNI. (il avait lu un livre sur les OVNI, 2 mois avant son observation).

Pourtant pendant l'enquête il n'a été ni exalté ni particulièrement attiré sur le phénomène OVNI en général.

Sa mère par contre est une personne très croyante, elle a effectivement vu la sphère, mais ne m'en a donné, qu'une opinion très vague ! «Oui c'est bizarre, c'est drôle...»

CONSTATATIONS DURANT LE PHENOMENE ET APRES :

L'observation n'eut aucune répercussion physique ou physiologique sur le témoin.

LIEUX DE L'OBSERVATION : (Sous-sol - lignes HT ou MT, etc. . .)

Sous-sol composé de glaise et de marne, bancs de schiste lamellé (à très faible profondeur, et même en surface, par endroits) . Valonnement faible. Dernière terrasse avant le Marais de CHALLANS - Marais : - 50 cm (dignes sur la côte)

Terrasse lieu OVNI : + 15, 20 m

Chemin secondaire goudronné, chemin de fer : Nantes Croix de Vie, 2 antennes Radio privées à proximité, à 800 m environ (entreprise de camionnage).

A propos d'une de ces antennes, j'ai effectué une enquête en août 76 sur une observation d'OVNI (vraisemblablement OVNI) stabilisé à la hauteur des feux d'une de ces antennes. Pas de mégalites à proximité, ni lieux miraculeux. Aucune légende.

informations
informations
informations
informations

D'ESPAGNE

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction et digest : M. FERNANDO

8 août 1977. OVNI en Galicie
(d'après «Arriba» Madrid 14-8-77)

Une touriste mexicaine se trouvant en voiture au lieu-dit «Valle de Gestoso», près de Betanzos de los Caballeros aperçut une boule de feu qu'elle prit tout d'abord pour un incendie. Avec d'autres témoins ils contemplèrent durant 15 minutes les évolutions de la boule au-dessus des arbres.

Des paysans et des gardes-chasse interrogés confirmèrent des observations antérieures d'OVNI.

Formation d'OVNI au GUATEMALA
(d'après «ABC», Séville 14-8-77)

Des formations d'OVNI ont été aperçues dans le Nord du Guatemala (départ. de El Peten) durant plusieurs minutes pour disparaître ensuite à vitesse vertigineuse.

16-8-77 à AYAMONTE (province de Huelva)
(d'après «ABC» du 17-8-77

On a aperçu à 23 h 3 OVNI en formation et à hauteurs différentes évaluées à 7, 8, 9 000 mètres.

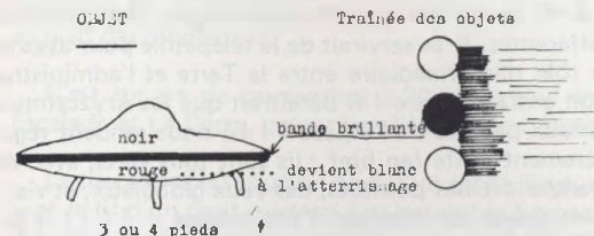
GRUPE UFOLOGIQUE DE LA MAISON DE LA CULTURE de PUERTO de Santa Maria «Diario de Cadix» du 20-8-77.

Cette association d'une centaine d'adhérents avec bibliothèque et archives poursuit des recherches dans le passé. On aurait découvert récemment des observations datant du 19 siècle. En 1891 5 OVNI auraient été vu en Espagne en 1892 on a aperçu une grande lueur et «quelque chose» s'élever dans le ciel.

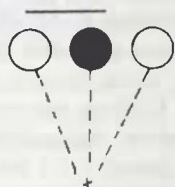
Fin juin 1975 dans l'après-midi, Playe de Marin (Pontevedra) nord Espagne. Enquêteur Ignacio BIENVENUTY CABRAL Séville

Le témoin se promenait avec une amie lorsque brusquement ils virent arriver 3 objets discoïdaux provenant de l'horizon marin et se dirigeant vers la plage. Ils s'arrêtèrent à 5 m au-dessus de la plage et descendirent lentement. Une fois posés, des «échelles» sortirent par des ouvertures et des êtres en sortirent. Ils se «promenèrent» sur la plage, se réunirent, et retrouvant ensuite leur engin respectif ils s'enfuirent à grande vitesse.

Les objets ressemblaient à des disques avec une petite coupole, de 10 à 12 m de diamètre, ils avaient 3 m 50 à 4 m de haut. L'objet central était tout noir et les engins se sont toujours déplacés en ligne droite.

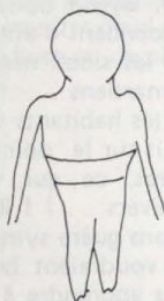


Parcours des occupants sur la plage



PLAYA DE MARIN (Pontevedra)
fin juin 1975

Un des êtres



De chacun d'eux sortait une traînée courte, blanche, épaisse. Un léger vombrissement (comme une fuite d'air) se faisait entendre. Aucune trace n'a été constatée sur la plage. Les témoins en étaient à 650 m environ.

Il y a peu de détail sur les êtres en raison de la distance. Ils paraissaient dépasser un mètre de haut, marchaient normalement, et semblaient porter un habit moulant avec une large ceinture.

Le témoin a plus de vingt ans et travaille dans les télé-communications à Séville. On ne sait rien de la fille. Il essaya d'entrer en contact télépathique avec les êtres, en vain (il obtint une migraine)

Le temps était peu nuageux, froid, du vent, la mer à marée basse.

L'enquêteur : il conclue que l'observation est à voir de plus près pour une éventuelle confirmation.

RUMEUR SPIRITE A MADRID.

A PUERTO de los LEONES, on parle d'une jeune fille faisant de l'auto-stop pendant la nuit et qui disparaît en poussant des cris lorsque l'automobiliste qui l'a accueillie aborde un virage dangereux. Les automobilistes éberlués lorsqu'ils racontent leur aventure à la police apprennent que cette jeune fille avait trouvé la mort quelque temps avant à l'endroit où elle fait du stop

Nuit du dimanche 17 au lundi 18 juillet 1977
Entre PALOMARES DEL RIO et MAIRENA DE ALJARAFA. Enquêteur Ignacio BIENVENUTY CABRAL.

Les 16 témoins passaient la nuit dans la propriété du rapporteur que nous appellerons Miguel.

A 02 h 10 une des femmes aperçoit un étrange objet caché par un olivier. Il est rond, orangé et lumineux, un peu plus petit que la pleine lune. (la lune est absente cette nuit). L'objet descendit doucement jusqu'à être caché par les branches de l'olivier. Les témoins le perdirent plus ou moins de vue, toutefois ils affirment qu'un jet orangé, presque blanc, sortit de l'objet vers le sol. L'observation dura de 10 à 12 minutes, l'engin se trouvait à 500 ou 2 km. . ! (difficulté d'apprécier la distance la nuit). Les chiens étaient très agités pendant l'observation.

Cette même nuit, entre 02 h 45 et 02 h 50, on vit un point lumineux orangé dans le ciel. Il clignotait et se dirigeait du SO à NE. L'observation dura de 3 à 4 minutes. Le temps était très beau, température tiède, pas de nuage, une légère brise.

Dans le groupe des témoins, il y eut de la peur, de l'angoisse, et même du scepticisme. Tous demandent l'anonymat.

Mai 1977 sur la route de Bollullos-Rociana del Contado (province de Huelva) d'après reportage de Juan Perez Carrasco «El Correo de Andalucia» du 1-5-77

Le témoin Aurelio Gonzalez del Castilla, âgé de 44 ans est cultivateur et habite la localité de Rociana del Contado. Voici son témoignage :

«... je terminais ma journée de travail et m'apprêtais à rentrer à la maison en moto par la route de Rociana. Au moment de démarrer, j'aperçus un objet à 20 m au-dessus de ma tête. Je fus pris de panique, ma moto refusa de démarrer, et je courus jusqu'à un petit cabanon où je laissais mes affaires. De là je pus voir l'objet immobile dans les airs. Au bout de quelques instants il s'ébranla en direction d'un feu où brûlaient des déchets. Je me rendis compte qu'en se déplaçant ses parties supérieures et inférieures tournaient et que la partie centrale restait fixe. Cette dernière était pourvue de 5 fenêtres ovalisées d'où s'échappait une lueur orange rougeâtre qui illuminait les bords extérieurs de l'objet. Le bord des fenêtres était d'une couleur mercure»

- L'objet paraissait formé par deux soucoupes retournées l'une sur l'autre et le témoin ajoute :

« . . . j'ai pensé que l'objet brûlait — à cause de sa lueur — Sa taille m'impressionnait, il y avait autant de place que dans un autocar. Après son départ je retrouvais ma motocyclette avec le feu arrière grillé, le feu avant noirci, et le moteur était dérégulé ».

Le reporter souligne le comportement du témoin, l'attraction de l'objet vers le feu. La lueur intérieure qui éclairait les bords extérieurs, le haut et le bas de l'objet qui semblaient tourner alors que le centre ne bougeait pas. Nous ajouterons les effets de nature électrique sur la moto.

Panique dans un train entre Cadix et Séville.
«La Voz del Sur» (18-9-77)

Le jeudi 18 août 1977 à 6 h 48 se produisit un incident sur la ligne de chemin de fer au Km 103,500 entre les gares de Jérez de la Frontera et de La Parra.

Sans que l'on sache trop comment, le conducteur aurait été paraît-il, ébloui par une lueur très puissante, et la rumeur courut instantanément dans l'omnibus selon laquelle un choc allait se produire avec un train venant en sens opposé. Le conducteur sauta en marche, il fut imité par 5 autres passagers, et tous les six furent grièvement blessés et hospitalisés. Le contrôleur arrêta l'omnibus.

Il existe plusieurs versions, aucune officielle de l'incident

A) La panique aurait été provoquée par des passagers qui crurent apercevoir un OVNI dans le ciel et qui, sautant en marche entraînaient le conducteur.

B) Il est à remarquer la présence d'une base aérienne dans les parages.

Selon «ABC» du 19-8-77, la panique aurait été déclenchée par un petit avion épandeur d'engrais survolant l'omnibus.

Le mystère paraît entier autour de cette affaire, car bien entendu il n'y avait pas de train venant en sens inverse.

NDLR. Informations journalistiques venant aussitôt après l'incident où il manque les témoignages de ceux qui pris de panique ont sauté du train en marche, et qui, seuls, pourraient décrire ce qui les a paniqué.

Dans la traînée du phénomène OVNI, un polygote «sidéral». Extrait libre par Ignacio Bienvenuty du livre «télépathie» de Sybil Leek, édit Martinez Roca. Digest M. Fernando.

M. Bernard Byron se définit comme un individu de 50 ans, de bonnes moeurs, couvreur de son métier. Il habite Denver, Norfolk, Angleterre, et se dit linguiste de l'espace : à six ans il parlait déjà le martien et le vénusien. (!!!) . D'après «Sunday Times» du 8-2-70 Byron parle et écrit les langues de 7 planètes différentes. Il se servirait de la télépathie pour assurer le rôle d'intermédiaire entre la Terre et l'administration extra-terrestre ! Il paraîtrait que les kryzcs (mystérieux peuples de l'espace !!!) nous rendent régulièrement visite (en bref : ils sont tous verts, avec de grandes oreilles pointues, des yeux globuleux, et viennent sauver les hommes d'eux-mêmes . . . !!!) Il paraît que des savants anglais étudient les récits et les enregistrements du sieur Byron.

M. Byron devrait ses talents à ses origines sioux (descendant d'une aïeule lointaine) . Il est bien connu que les sioux maintenaient des contacts étroits avec les martiens . . . !!! Nous serions surveillés de près par les habitants de 29 planètes, car la folie humaine serait sur le point de scinder la Terre en deux hémisphères, ce qui, vous l'avez deviné déséquilibrerait l'Univers . . . !!! il suffisait d'y penser !!) Nous ne serions guère sympathiques à certains extra-terrestres qui voudraient bien nous flanquer une raclée pour nous apprendre à vivre . . . !!! . . . mais, heureusement (ouf . . . !!!) nous avons des alliés côté Vénus, Pluton et les . . . Kryzcs !!! on applaudit bien fort !!!

NDLR , Pour rire un peu.



Êtres Étranges

A ALMONASTER LA REAL (HUELVA) ESPAGNE

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction : Mlle FAYOLLE

LE DEBUT

Grâce au programme radiophonique « Nous ne sommes pas seuls », dirigé et réalisé par Alfonso Contreras, à la date du 14 Août 1977, nous sommes informés d'une note parue dans la presse à la date du 10 Août, dans laquelle on communiquait l'expérience vécue par une jeune fille près d'Almonaster la Real, dans la province de Huelva, qui affirmait avoir vu deux êtres étranges quand elle se dirigeait de son

village à un autre village proche pour aller aider sa grand-mère.

Monsieur Alfonso Contreras, chargea le groupe d'ufologie de Généra de faire l'enquête.

Le samedi 20 Août, nous commençâmes cette enquête avec Messieurs Joaquin Mateos, Manuel Filpo, José Ignacio, Alonso et Antonio Moya.

LE LIEU

Le village d'Escalada où vit le témoin se trouve à environ 13 kms de Almonaster La Real, dans la province de Huelva. On y accède par une route de terre avec d'innombrables virages et beaucoup de forêts autour. En pleine Sierre Morena, les montagnes, les Gués et les paysages sont jolis et variés.

Peu de gens vivent à Escalada et ils se connaissent tous depuis toute leur vie, leur activité étant l'agriculture, l'élevage, le bois et le liège.

A environ 3 ou 4 kms se trouve le village de la Corte, de caractéristiques similaires à celles décrites ci-dessus. Le trajet entre les deux villages est effectué par les natifs de la région par des sentiers étroits, avec beaucoup de végétation, entre des gorges et des gués, au pied des montagnes.

C'est sur un de ces sentiers à 20 mn à pied entre Escalada et La Corte, qu'eut lieu l'évènement étrange.

Le lieu exact est situé au pied d'un mont élevé, suivant le lit d'un petit ruisseau à peine visible à cause de la grande quantité de broussailles et de végétation qui croissent autour de celui-ci. Suivant la direction qu'avait le témoin, le ruisseau était à sa droite, seulement perceptible par le murmure de l'eau, et à sa gauche se situait la montagne, couverte de pins. Des deux côtés du sentier, il y avait beaucoup d'arbustes, de pierres et d'arbres.

LE TEMOIN

Mlle Ceferina Vargas Martin est une jeune fille de 20 ans, célibataire, qui nous parut une personne équilibrée, tranquille, avec une certaine expérience, un peu moderne et même elle partagea une cigarette avec nous. Elle se montra aimable et répondit à toutes les questions que nous voulions lui poser, nous aidant ainsi à élaborer un portrait robot des êtres qu'elle affirmait avoir vu.

Elle vit avec ses parents et son frère plus jeune, à Escalada. Au moment de l'entrevue, il y avait chez elle sa sœur Eugénia, plus âgée qu'elle, mariée et ayant des enfants, qui habite dans le village de Cortegana, à 20 kms environ du village.

Elle aime regarder la télévision, lire des romans et écouter des feuilletons à la radio. Nous ignorons les études qu'elle a pu faire, comme sa profession, bien que nous supposions qu'elle aide sa mère dans les travaux ménagers. Sa mère, très aimable, et avec une agilité remarquable pour son âge, nous accompagna sur le lieu de l'évènement, nous expliquant sur le chemin tout ce qu'elle savait.

Les habitants du lieu nous parlèrent du témoin positivement, disant qu'elle n'avait jamais souffert des nerfs, d'hallucinations ou autre chose semblable, la décrivant comme une personne normale et qui partageait avec eux quelques unes de ses heures libres, comme une amie.

L'EVENEMENT

Le 3 Août 1977, mercredi, à 7 h 30 du soir environ et après avoir écouté son roman à la radio habituelle, Ceferina Vargas Martin sortit de sa maison à Escalada pour se diriger par un sentier dans l'intention d'aider la vieille femme dans les tâches ménagères vu que deux jours après on célébrait la fête locale de son village. Ceferina allait portant sa bourse, dans laquelle et entre autres choses elle avait sa carte d'identité, des billets de bus utilisés etc. Vers 7 h 55, elle marchait dans le sentier, dans un lieu où un petit ruisseau qui le borde se laissait voir quelques mètres, quand d'un coup elle reçut un reflet dans les yeux. C'était une lumière éblouissante, qui lui fit mal aux yeux. Cela venait de sa droite, à la hauteur du petit ruisseau. Croyant qu'il s'agissait d'un miroir cassé ou d'un verre, mais un peu inquiète, elle accéléra le pas sur le sentier étroit. A cause de la végétation épaisse et des montagnes avoisinantes, la seule clarté que l'on percevait était celle du crépuscule. Le soleil déjà bas ne se voyait pas et ses rayons n'atteignaient pas cette gorge naturelle.

Ceferina continua de marcher et bien qu'elle essaya d'avancer plus vite, elle notait comme si quelque chose la freinait, l'empêchant d'accélérer le pas. 15 ou 20 mètres plus loin, elle reçut un nouvel «éclair» dans la figure. Ce fut, comme le premier, un faisceau de lumière blanche de la taille d'un phare de bicyclette faisant très mal aux yeux.

D'un naturel très nerveux, avec un peu de peur et peut-être à cause de cette lumière étrange, elle sentit que ses forces commençaient à lui manquer. Très vite, elle observa deux silhouettes étranges à environ 4 mètres devant elle, debout dans le sentier. Elle se douta de leur présence quand la lumière qui l'avait éblouie disparut, c'est à dire, que dans le lieu de la lumière il y avait maintenant deux êtres : une femme très haute et un homme plus petit, mais de bonne stature aussi. Avant de s'évanouir, Ceferina s'assit sur une pierre et perdit totalement connaissance.

Quand elle reprit connaissance, il n'y avait plus personne là. Elle retourna en courant chez elle, prise d'une forte nervosité, arrivant à sa maison vers 9 h moins dix environ.

DESCRIPTION DES ETRES

Selon les déclarations du témoin, la «femme» mesurait environ 2 mètres de haut et l'homme 1m 70 environ. Ils avaient des visages repoussants bien que Ceferina ne sut pas expliquer pourquoi. La «femme» avait des cheveux de couleur blond platine, longs jusqu'au milieu du dos presque, peignés vers l'arrière mais sans découvrir les oreilles. Les yeux étaient très grands et les sourcils arqués partaient d'au dessus des yeux jusqu'au milieu du front. Elle ne saurait dire si elle avait un nez, bien qu'elle eut l'impression qu'à cet endroit il existait deux petits orifices. A l'endroit de la bouche, elle put seulement distinguer comme une ligne qui bougeait sans s'ouvrir, donnant l'impression de parler, pendant qu'elle gesticulait lentement avec les bras. Elle était vêtue d'une tunique de couleur vert foncé très éclatante, comme si elle avait eu une multitude de petites lumières. L'ouverture supérieure était ronde, d'épaule à épaule, et large de manches à la hauteur des mains. Dans la partie inférieure, elle arrivait jusqu'au sol sans que l'on observa des pieds ou des chaussures. En ce qui concerne les mains, le témoin ne saurait les définir car elle ne les regarda pas. Cet être ne présentait pas les caractéristiques anatomiques qui définissent une femme bien que ci pouvaient être cachées par la tunique qu'elle portait.

L'homme avait les mêmes traits et ne bougeait pas. Ses cheveux étaient plus courts et un peu ébouriffés. La tunique qu'il portait, de couleur marron claire avec des éclats descendait jusqu'au dessous des genoux. A partir de là et jusqu'au sol, il avait une autre tunique plus étroite, de couleur obscure avec des éclats et une sorte de dessin en ligne verticale ondulée. Le dessin de cette tunique était similaire à celui de l'autre être.

La peau des deux était de couleur jaune citron.

Le témoin assure ne pas avoir entendu de bruit ou de voix pendant cette vision, et elle ne put percevoir non plus une odeur de quelque sorte qui fut étrangère à celle du lieu de l'événement. D'autre part, ces êtres ne se dirigèrent à aucun moment vers le témoin, restant plutôt indifférents à sa présence.



Représentation des êtres

A l'entrée du village, Ceferina ouvrit sa bourse pour voir s'il lui manquait quelque chose et s'aperçut que sa carte d'identité avait disparu. Elle se rendit compte aussi que la couronne de sa montre manquait.

Peu de temps après, pendant une battue effectuée dans la zone par les hommes de la région et le jour suivant par la Garde Civile, on retrouva seulement quelques billets d'autobus appartenant à Ceferina, et quelques lames de rasoir «MSA» que le témoin attribue aux chevriers et aux conducteurs de troupeaux qui fréquentent ce sentier. On n'observa aucune trace étrange et on ne retrouva pas non plus la carte d'identité ou la couronne de la montre de Ceferina.

A cause du choc, cette nuit-là, elle se réveilla en sursaut en disant à sa mère qu'il y avait des «bêtes» dans la maison. Cet état de nerfs dura quelques jours.

Elle fut examinée par le médecin qui ne trouva rien d'étrange ou d'anormal et qui lui donna uniquement deux sédatifs pour retrouver le sommeil, elle a déjà arrêté de les prendre car elle se sent complètement remise du choc reçu. A aucun moment elle n'a ressenti d'effet qu'elle pourrait attribuer à son étrange expérience.

CONCLUSION

Le groupe d'enquêteurs sur le lieu des faits, une fois l'enquête nécessaire réalisée, n'a rien trouvé qui puisse corroborer les dires du témoin (traces, herbes brûlée, graisses etc), le présent rapport étant la transcription la plus fidèle possible de ces déclarations et la responsabilité de celles-ci étant uniquement celle de cette personne.

Vu l'étrangeté du cas qui nous occupe du fait qu'il n'a rien de similaire à d'autres «contacts» le long de l'histoire de l'utologie, et dans la supposition d'être sûrs des faits exposés dans ce rapport, nous croyons que la théorie la plus applicable à ce cas pourrait être :

a) qu'à une certaine distance dans le chemin que suivait le témoin, il aurait pu y avoir un vaisseau de voyage, disque d'investigation ou vaisseau en réparation susceptible d'être vu par le témoin (se rappeler le cas de Adrian Sanchez ou la réparation d'un OVNI à New Berlin, New-York, USA, revue Stendek du 28-6-77, pages 17 à 25).

b) que ces êtres ne désiraient pas être découverts en pleine activité et essayèrent d'effrayer le témoin pour l'éloigner de là (1ère lumière éblouissante).

c) que voyant le témoin continuer, ils décidèrent de lui couper le chemin définitivement (2ème lumière et apparition des êtres sans se diriger vers Ceferina).

d) la cause de la perte de la carte d'identité et de la couronne de la montre pourrait être due à un coup au moment de s'évanouir ou au retour en courant au village bien que dans le cas de la CIN il paraît étrange car celle-ci était dans une poche à l'intérieur de la bourse. Il reste la possibilité de la substitution de ces objets pour une raison incompréhensible de nous.

e) le témoin sortit de sa maison vers 7 h 30. Le trajet jusqu'au lieu de l'événement peut se faire en 20 minutes, et vu qu'elle est revenue en courant elle aurait réalisé le chemin du retour en 10 mn. Total du temps entre l'allée et le retour : 30 à 35 mn, vu qu'elle est venue chez elle vers 8 h 50, nous avons en blanc un temps de 30 à 35 mn durant lequel le témoin fut sans connaissance. On ignore si elle est restée tout ce temps sur le même lieu.

● ● ●



Bilan d'activité du G. R. E. P. O. délégation LDLN Vaucluse

René FAUDRIN et Jean-Pierre TROADEC

Le Vaucluse, avec 3 578 km² de superficie, est le plus petit département français, hormis le Territoire de Belfort et les départements de la région Parisienne. Mais en 25 ans (1951-1976) nous avons recensé 144 cas d'observation d'O.V.N.I. Et, c'est dans l'optique d'une étude précise sur notre département et l'information du public que, nous avons fait du Groupe de Recherches et d'Etudes du Phénomène O.V.N.I., le 19 Décembre 1976, un groupe régional qui assure maintenant la délégation de LDLN sur le Vaucluse.

En 1977, notre action s'est portée sur trois domaines :

1^o - L'information du public.

En cela nous sommes aidés depuis le début de l'année par un journaliste du Dauphiné Libéré, Jean Leclaire, qui publie périodiquement, d'abord le Lundi puis, maintenant le Mercredi, une rubrique « Les Dossiers Insolites : Les OVNI ». Dans cette rubrique paraissent les témoignages des lecteurs du département, quelques unes de nos enquêtes et celles de Jean Leclaire lui-même (certaines d'après nos informations). Ainsi que la vie de notre association, et un choix des ouvrages recommandés.

Jusqu'au mois d'Août nous assurions des permanences à l'attention du public tous les samedis après-midi au siège de notre groupement. Afin d'accueillir les témoins. Depuis le 1er septembre, ce sont deux membres du GREPO, Patrick Roman et Robert Franchino, qui assurent ces permanences à leurs domiciles respectifs.

● ● ●

f) on ajoute un portrait robot des êtres selon les dires et aide que le témoin nous a apporté pour son élaboration.

g) il reste à faire une large recherche dans une zone plus étendue de lieu de l'évènement susceptible de donner une nouvelle information en cas de résultat positif.

AUTRE EFFET

En essayant de réaliser des photos au flash sur le lieu de l'évènement, sans aucune explication apparente, le flash se décontrôla de telle façon qu'il était chargé, mais sans le toucher, il se déclenchait seul, le phénomène se répétant continuellement. Plus tard, ce flash fut utilisé très normalement dans un autre endroit.

Il existe le moyen de confirmer ce procédé étrange de l'appareil cité.

Afin de mieux informer le public encore, Jean Pierre Troadec (délégué LDLN) et Jean Manuel Cervantès animèrent plusieurs réunions publiques. Notamment à Vaison la Romaine le 9 mars, et à Sorgues avec Alfred Nahon, le 15 avril, sur le thème de son livre « La lune et ses défis à la Science ». Le 9 juin, Jean Claude Bourret animait une importante conférence en Avignon, à laquelle assistaient 900 personnes, dont M. Gouiran du groupe Véronica de Nîmes.

Enfin, nous publions tous les deux mois un petit bulletin d'information Vaucluse Ufologie, que nous distribuons à tous nos membres, à tous les groupes Ufo français, et au public ; dans lequel sont traités, entre autres sujets, nos enquêtes et la vie du GREPO.

2^o - Les enquêtes.

Nous avons recueillis environ 30 observations d'OVNI depuis le début de l'année, dont la première le 1er Janvier. Notre principal informateur est Jean Leclaire grâce à sa rubrique hebdomadaire du Dauphiné Libéré. Mais ce sont également des enquêtes sur des cas passés, dont deux atterrissages, en Mai 76 à Puget sur Durancé, et en Juin 76 au Pontet. C'est aussi une recherche sur la période des années cinquante dont nous publions les cas dans une rubrique animée par René Faudrin dans Vaucluse Ufologie.

3^o - La collaboration avec les autres groupes et l'Ufologie en général.

La collaboration avec les autres groupes ne peut être mieux représentée que par une réunion organisée par l'AAMT de Valence, à Imbourg les 11 et 12 juin avec Véronica, l'ADEPS, le GRIPHOM (13), le CSERU (73 et 74), le CRUN (06) et le GLRU (43), représentant la recherche ufologique du Sud Est. Un libre échange, une mise en commun du matériel, et une réunion annuelle fut décidée.

Cette réunion se termina par la rédaction d'une lettre commune adressée au Secrétaire d'Etat à la Recherche. Cette lettre faisait suite à celle que René Faudrin écrivit le 4 avril précédent à M. Jacques Sourdilles, à laquelle il nous fut répondu de communiquer toutes nos enquêtes au CNES.

Enfin, afin d'élargir notre champ d'action pour cette nouvelle année qui se présente, nous avons fait appel, par une lettre ouverte, en Septembre, à tous les enquêteurs LDLN sur le Vaucluse qui ne nous ont pas encore rejoint. Ils deviennent membres du GREPO, sans autre formalité que celle de nous rejoindre.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

Début Février 1978. PAYS DE GALLES (Royaume-Uni)

Ces dernières semaines, plus de 50 OVNI auraient été observés dans un triangle formé par les villes de Swansea, Mid Wales et Broad Haven. Entre autre 2 témoins ont vu à 100 m d'eux, une énorme machine de la forme d'un cigare, d'au moins 6m de long qui volait très bas sur la route.

(«Nice Matin» du 13/2/78)

LE 14 FEVRIER 1978. MULHOUSE. BOURTZWILLER (Haut-Rhin)

Vers 19 h M. Chritian RUPP a aperçu à environ 5 m au-dessus du toit d'une maison, un objet plat muni de 2 phares à ses extrémités et d'une sorte de triangle en son milieu. Les deux «phares» s'allumaient et s'éteignaient alternativement. L'engin immobile durant une dizaine de secondes disparut ensuite derrière le toit. Il y a 3 ans le témoin avait fait une observation au même endroit vers minuit.

(«L'Alsace» du 15/2/78)

MI-FEVRIER 1978, ALES. SALINDRES ET BESSEGES (Gard)

Plusieurs personnes de ces 3 localités ont observé un objet de forme ovoïde, duquel, se détachait un faisceau lumineux. De part et d'autre du faisceau, disposés en position de vol 7 disques de couleur bleutée laissaient une traînée lumineuse. Le phénomène se trouvait à haute altitude.

(«La montagne» du 20/2/78)

LE 15 FEVRIER 1978. COGNAC (Charente)

Vers 1 h 10 du matin des policiers ont observé un objet très brillant, orange, de forme oblongue au début, il devint carré puis rond avant de disparaître.

(«Charente Libre» du 16/2/78)

LE 14 FEVRIER 1978. THOUARS (Les Deux Sèvres)

Vers 20 h 30, une femme de Thouars, a vu un objet de forme longue, d'une couleur rouge vif, survoler la gare et prendre la direction de Launay. Un objet semblable aurait été vu le matin de ce même jour vers Marmande (Lot et Garonne).

(«Courrier de l'Ouest» du 17/2/78)

FIN FEVRIER 1978. SANTA FE (Argentine)

A 500 km de Buenos Aires, dans une petite localité proche de Santa Fé, plusieurs personnes ont vu une masse lumineuse d'un blanc intense tourner sur elle même en projetant des étincelles, sa trajectoire était rectiligne. Au cours de ces dernières semaines, plusieurs OVNI auraient été observés au Nord et au centre de l'Argentine. Entre autre à San Luis à 700 km à l'ouest de Buenos Aires, un être d'apparence humaine serait descendu d'une "soucoupe renversée" de «20 m» de diamètre, stationnant à 3 m du sol. Ses traces auraient été étudiées par la police locale.

(«L'Union» du 23/2/78)

LE 25 FEVRIER 1978. BOURTZWILLER. MULHOUSE (Haut Rhin)

Vers 19 h 15, 4 habitants d'un immeuble de la rue Kaysersberg, ont observé une grosse boule orangé tournant sur elle-même. L'objet s'arrêta au-dessus du cimetière et disparut en direction d'Illzach. L'observation dura environ 5 mn.

(«L'Alsace» du 26/2/78)

Suite page 20

Appels de détecteurs

Comme indiqué récemment, nous reprenons la rubrique des appels de détecteurs.

RESEAU - NORMANDIE

Poste N° 593 - PONT-AUDEMER

20-12-77 — 18 h 40 - RAS

27-12-77 — entre 10 h et 22 h ABSENT

Station 575 - 33190 Hure

19-10-77 — concordance entre appel, observation et témoignage.

19-2-78 — 20 h 55, appel enregistré, RAS.

Station n° 565 - Bourges (Cher) 10-2-78

OVNI à Bourges

00 h 03 : 30 secondes

00 h 21 : 90 secondes

00 h 32 : 120 secondes

00 h 43 : 60 secondes

00 h 55 : 60 secondes

N.B : Tous les appels de Délecteurs doivent être signalés au Responsable du GTR (Groupement Technique de Recherche) M. Paul TOUGERON, 57, rue Etienne Dolet 92240 MALAKOFF

Communiqués

1 - DEPARTEMENT DE L'EURE :

Les lecteurs intéressés par les activités de LDLN (témoignages, Enquêtes, Résufo, GTR) peuvent écrire ou se renseigner auprès du Délégué Régional : M. RIVIERE B.P. 30 - 27190 CONCHES.

2 - DEPARTEMENT DES BOUCHES/RHONE

Nos lecteurs sont invités à entrer en contact avec la Délégation Régionale, pour la soutenir dans ses activités (conférences, enquêtes, matériel de Détection, etc) : M. BEDET «G.R.I.P.H.O.M» B.P. no 74 13368 Marseille Cédex (pour la correspondance) ou au bureau situé, 5, rue du Sud 13003 Marseille.

3 - ENQUETES SANS MENTION D'ORIGINE :

Deux bonnes enquêtes nous ont été adressées, qui seront publiées dans LDLN, mais nous ignorons par qui elles ont été menées. Il s'agit des cas de MAUREPAS (Somme) du 10 Novembre 1976 à 23 h 10, et de la PLAGE D'ESTORIL (Portugal) du 31 Juillet 1977 entre 23 h et 23 h 15.

Nous serions heureux que ces enquêteurs se signalent à nous rapidement. Merci !



Courrier



● A PROPOS DE L'ARTICLE «UNE NOUVELLE AFFAIRE GALILEE (LDLN N° 170 de Décembre 1977) :

Un de nos lecteurs a été déçu par l'article de Ph. Lefevre, et il ajoute :

«Il laisse croire que la théorie synergétique de M. R.L. Vallée est une découverte qui permettrait de résoudre les problèmes d'énergie, alors que cette théorie n'a même pas pu être prouvée par une expérience proposée par M. Vallée lui-même et réalisée par l'UER de physique de Paris 7 («la Recherche» n° 69 Juillet Août 1976).

Ensuite il présente les relations entre scientifiques sous forme d'une poignée de tenants de la science «Officielle» maintenant sous le boisseau une armée de chercheurs géniaux et impuissants ; alors que tout le monde sait bien que la diffusion internationale des informations, la multiplicité des équipes travaillant sur les mêmes sujets avec des méthodes différentes et concurrentes, ne permettent pas de passer à côté d'une découverte géniale volontairement.

Je pense que Ph. LEFEVRE est convaincu du bien fondé des assertions de R.L. Vallée, mais on peut être foncièrement convaincu et se tromper.

P. BERARD

L'aide

de nos lecteurs

Un de nos lecteurs de Hollande, M. STANOWSKY a eu la grande générosité de nous aider sur le plan matériel, et nous l'en remercions infiniment ici. Ainsi, depuis 21 ans LDLN poursuit son chemin, hérissé de difficultés diverses et nombreuses ; grâce à de telles aides et au concours d'innombrables lecteurs qui participent à notre action en s'adonnant à nos diverses Activités, la recherche se poursuit inlassablement et s'amplifie. LDLN est devenue une vaste ruche où chacun s'emploie à œuvrer selon ses dispositions, et avec l'idéal, en apportant sa pierre à l'édifice. Chaque semaine de nombreuses lettres nous témoignent de cela. Nous exprimons ici notre gratitude à tous ceux qui contribuent à l'action LDLN, soit sur le terrain, par leurs enquêtes, soit par les divers travaux qu'ils effectuent, ou encore par leurs versements de soutien, ce qui a permis de limiter au maximum les hausses de tarif de notre revue (pour information, la page LDLN revenait en 1968 à 12,5 centimes à nos lecteurs, elle revient actuellement à 14,7 centimes soit une augmentation d'un peu moins de 18 % en 10 ans, alors que l'inflation a dépassé 100 % dans le même laps de temps !

● A PROPOS DE L'EDITORIAL «L'ESPRIT ET LA MATIERE (LDLN 171)

Je me permets de vous faire part, «dans l'intérêt d'une recherche qui mobilise notre curiosité», d'une explication personnelle, ou plutôt d'une hypothèse de conversation tendant à expliquer le phénomène des jets de pierres dans le cadre générique du poltergeist.

J'ai remarqué tout d'abord, comme vous le faites vous-même, que le «sujet mis en cause» est dans la majorité des cas un grand enfant d'âge pubertaire placé comme domestique ou apprenti. Cette situation est à l'origine d'une souffrance morale (carence affective) et sociale (climat d'insécurité), exacerbée par les problèmes liés à la puberté. La souffrance amène le déséquilibre, qui devrait se traduire, entre autres traits, par l'agressivité du caractère et un comportement clastomaniaque. Or, ici, l'agressivité paraît curieusement refoulée (1^o anomalie), le comportement est cependant clastomaniaque (2^o anomalie), la clastomanie observée est aberrante (3^o anomalie). Je pense donc que l'agressivité n'est pas refoulée mais emprunte une voie anormale, ou mieux paranormale, de défoulement. Cette voie hypothétique mais vraisemblable ne peut se définir que par une série de postulats : elle naît dans l'encéphale, peut-être au niveau de l'amygdale, l'énergie produite est de type plasmatique, elle canalise cette énergie vers des points de moindre résistance cutanée, l'énergie produite en excès jaillit hors de l'épiderme. Le plasma organique (riche) échappé rencontre alors le «champ» d'un plasma minéral (pauvre) et lui communique son énergie. De ce fait, les molécules gazeuses présentes dans le champ plasmatique de l'objet sont ionisées et, nous

l'admettrons, glissent sur la paroi de l'objet. Si l'objet a une forme évasée naturelle (galet) et une masse relativement faible, il est aspiré vers le haut et peut se déplacer sur le coussin d'air ionisé qui le soutient. Nous supposons enfin qu'un tel déplacement tendra à rapprocher l'objet de la source du plasma organique, d'où l'aspect centripète du phénomène observé.

Telle est l'hypothèse que je formule à propos de ces jets de pierres insolites, que je considère comme une forme aberrante de clastomanie. Je prends la liberté de la soumettre à votre jugement.

J.B. MERIC

● A PROPOS DE «OVNI, PARAPSYCHOLOGIE ET HYPOTHESE EXTRA TERRESTRE» (Courrier LDLN n° 171)

Il me semble utile de revenir sur ce texte, car si la lettre de notre correspondant eut pu être intéressante, elle comporte malheureusement nombre d'affirmations gratuites et fantaisistes. Je n'ai pas cherché à «démontrer» quoi que ce soit dans mon article, mais seulement présenter les constatations que j'ai pu faire sur un échantillonnage personnel portant sur deux départements. Je n'ai pas davantage écrit que tous les sujets PSI avaient observé un phénomène OVNI, mais que 60 % des témoins de mon échantillonnage étaient suéets PSI, ce qui ne veut pas du tout dire la même chose ! Notre Correspondant affirme qu'il ne connaît pas PERSONNELLEMENT de témoins OVNI dans l'échantillonnage de Rhine ; faut-il en conclure qu'il a interrogé lui-même les milliers de sujets étudiés par Rhine depuis 1930 ? Soyons sérieux ! d'autant que, hormis quelques sujets exceptionnels décelés en cours d'expérience, les recherches statistiques de la DUKE UNIVERSITY portent sur un grand nombre de sujets ordinaires et non pas sur des sujets PSI sélectionnés.

«sujets PSI», mais une étude approfondie de leur vie et leur personnalité qui le met en évidence ; la plupart de ceux-ci sont toujours très étonnés de s'entendre dire qu'ils ont «quelque chose de différent» et ne s'y intéressent nullement. Sur quoi, se base notre correspondant pour affirmer qu'il y a autant de sujets PSI dans les 95 % (?) de méprises ou canulars. Mais ces affirmations gratuites se doublent d'une quasi ignorance de la parapsychologie. Assimiler une adolescente comme Anne Marie Sch. (cas de poltergeist de Rosenheim) à un sujet PSI relève d'une sérieuse ignorance de ces problèmes. Il y a une différence fondamentale entre un sujet objet d'une brève période de conflit pubertaire aigu et un véritable sujet PSI dont le profil psychologique particulier et permanent est imputable à des causes beaucoup plus profondes. La jeune A.M Sch. maintenant mariée et mère de famille, ne présente selon Hans Bender que de très faibles caractéristiques PSI. Je n'ai personnellement dans l'échantillonnage considéré, aucun témoin dont les seules caractéristiques PSI se limitent à une brève période de poltergeist pendant l'adolescence, mais au contraire des personnes présentant une structure de personnalité profonde quasi indélébile. L'enfance difficile est autre chose qu'une crise pubertaire passagère (voir par exemple le cas du médium E. D'ESPERANCE au siècle dernier, ou de nos jours celui du «sujet Geller» - J.P. Girard).

Notre lecteur affirme que les capacités PSI ne peuvent être mises en évidence que mathématiquement, par la répétition au-delà du hasard ; si cela est vrai pour l'ESP, il ne faudrait tout de même pas croire que la parapsychologie se limite à l'ESP ! Si un sujet comme GIRARD tord une barre de métal quelques fois seulement dans de strictes conditions de contrôle, il n'a pas besoin d'en tordre des milliers pour mériter l'étiquette sujet PSI. De même pour la PK, la radiesthésie ou les matérialisations ectoplasmiques. La parapsychologie quantitative américaine n'est qu'une petite partie de l'ensemble de ces phénomènes ; la parapsychologie qualitative européenne est autrement plus riche.

Affirmer qu'aucun schéma directeur de la parapsychologie n'intègre le phénomène OVNI, montre encore une fois une regrettable ignorance ; je renvoie par exemple à l'exposé «les enfants du lac de Constance», du théoricien parapsychologue François FAVRE, in «Parapsychologie» N° 1 et 2 - 1976 et à l'hypothèse explicative sur les fantômes et les apparitions » de Pierre Loudot in Revue Métapsychique - N° 16 - 1969 - Quant aux affirmations alléguées de Scott Rogo, Promu «spécialiste» pour la circonstance, elles ont les limites de son livre, celles de l'expérimentation quantitative américaine. Ce livre, apparemment seule source de documentation de notre lecteur, est certainement la meilleure introduction à la parapsychologie expérimentale qu'on puisse trouver actuellement en France, mais il présente une regrettable carence en sciences humaines, biologie, et physique théorique. On peut se demander de plus, pourquoi il serait «trop tôt» pour rapprocher ufologie et parapsychologie faut-il attendre le top des américains pour faire avancer la recherche.

Le glissement de l'ufologie vers la parapsychologie n'a rien à voir avec un refus de l'HET au nom de nos propres limitations astronautiques. Il ne faut en chercher le motif ailleurs que dans l'impuissance de l'hypothèse extra-terrestre à rendre compte de la totalité des données du problème. HET est d'ailleurs beaucoup dire, car si l'hypothèse PSI s'intègre dans un cadre conceptuel cohérent et étudiable, la notion d'extraterrestres n'est qu'une croyance, une profession de foi, qui n'a jamais fait, et pour cause l'objet d'une théorisation scientifiquement étudiable.

En quoi faut-il «tordre le problème» pour constater qu'une matérialisation parapsychologique obéit aux lois de l'optique et renvoie un écho radar ? Si une énergie ambiante se matérialise provisoirement elle aura tous les caractères du solide. Les matérialisations médiumniques du début du siècle avaient toutes les caractéristiques du solide et du vivant elles ont été touchées, moulées, photographiées.

Pour en terminer, les parapsychologues ne s'intéresseraient pas au phénomène OVNI ? Rien de plus faux ! Voir par exemple, outre les deux études citées plus haut, la participation de Pierre Guérin au congrès PSI de Paris, du 1-2 1975, l'exposé du physicien parapsychologue Michel Duneau aux Rencontres Internationales de Parapsychologie de Reims du 16-12-75 (reproduit in «la parapsychologie devant la science». (ed. Berg-Belibaste), la participation de l'ufologue Francis Windey du groupe belge Détecteur Sidip aux journées Internationales du Paranormal de Bruxelles d'octobre 77, mes propres conférences au Groupement d'Etudes et Recherches en Parapsychologie, l'exposé «la répartition spectrale des observations d'objets volants non identifiés» in Zeitschrift für Parapsychologie - vol. 17 - N° s 2 et 3 - 1975, etc. . .

La collaboration entretenue par moi-même et quelques autres chercheurs LDLN avec des théoriciens parapsychologues comme Marc Beigbeder, François Favre, Pierre Janin, est garantie de l'intérêt des parapsychologues pour le phénomène OVNI.

Pierre Viéroudy

LE COMPARETEUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareteur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifié.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954

Prix Franco 5 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales... etc... pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162 de Février 1977, pages 27 et 28).

CONSEILS IMPORTANTS

1) CONTACTS ENTRE ENQUETEURS ET DELEGUES : il est hautement souhaitable que ceux-ci s'amplifient, notamment chaque fois qu'il y a enquête, tout spécialement pour les cas observés au sol ou à proximité, qui revêtent une importance particulière (ces rapports devant comporter tous les détails importants).

2) ECHANTILLONNAGE DE SOL POUR ANALYSES MINERALOGIQUES : un article très clair et détaillé, donnant toutes les indications nécessaires a été publié dans LDLN n° 145, de Mai 1975, pages 24 et 25. Tous les enquêteurs sont invités à s'y reporter, le cas échéant. Pour ceux qui ne disposent pas de ce numéro 145, nous pouvons le faire parvenir (4 frs), ou remettre une photocopie de l'article en question (2,40 Frs). (NE PAS ENVOYER DE VEGETAUX)

3) TEST DE GERMINATION : il semble que ce test est trop rarement pratiqué, malgré l'intérêt qu'il peut présenter après un atterrissage. Prière de se reporter à LDLN n° 134 d'Avril 1974, page 9. Ce numéro est encore disponible (3,50 Frs). Le passage de l'article relatif à ce test peut être photocopié par nos soins (1,60 Frs).

4) PHOTOGRAPHIES DE SITES EN RAPPORT AVEC DES OBSERVATIONS : nous recevons assez souvent de bonnes photos, qui pourraient même figurer sur la couverture de notre revue, malheureusement la plupart d'entre elles comportent des inscriptions au crayon bille ou à l'encre, dont l'esthétique empêche toute publication. Au lieu de situer les éléments des observations directement sur les photos, il est indispensable de les faire figurer uniquement sur un papier calque, relié à la photo par un scotch.

5) NOUVELLE FACON DE PROCEDER DANS L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont déjà conformés à la Note détaillée, parue dans LDLN N° 158 d'Octobre 76, page 27, et dont nous rappelons ci-dessous le principal. Le cas échéant, prière de se reporter à notre N° 158.

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT-DE-MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) FORMAT DES FICHES : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) QUALITE DU PAPIER : pelure (très mince) autant que possible.

c) N'ECRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QUE POSSIBLE A LA MACHINE A ECRIRE

d) NOMBRE D'EXEMPLAIRES : Chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

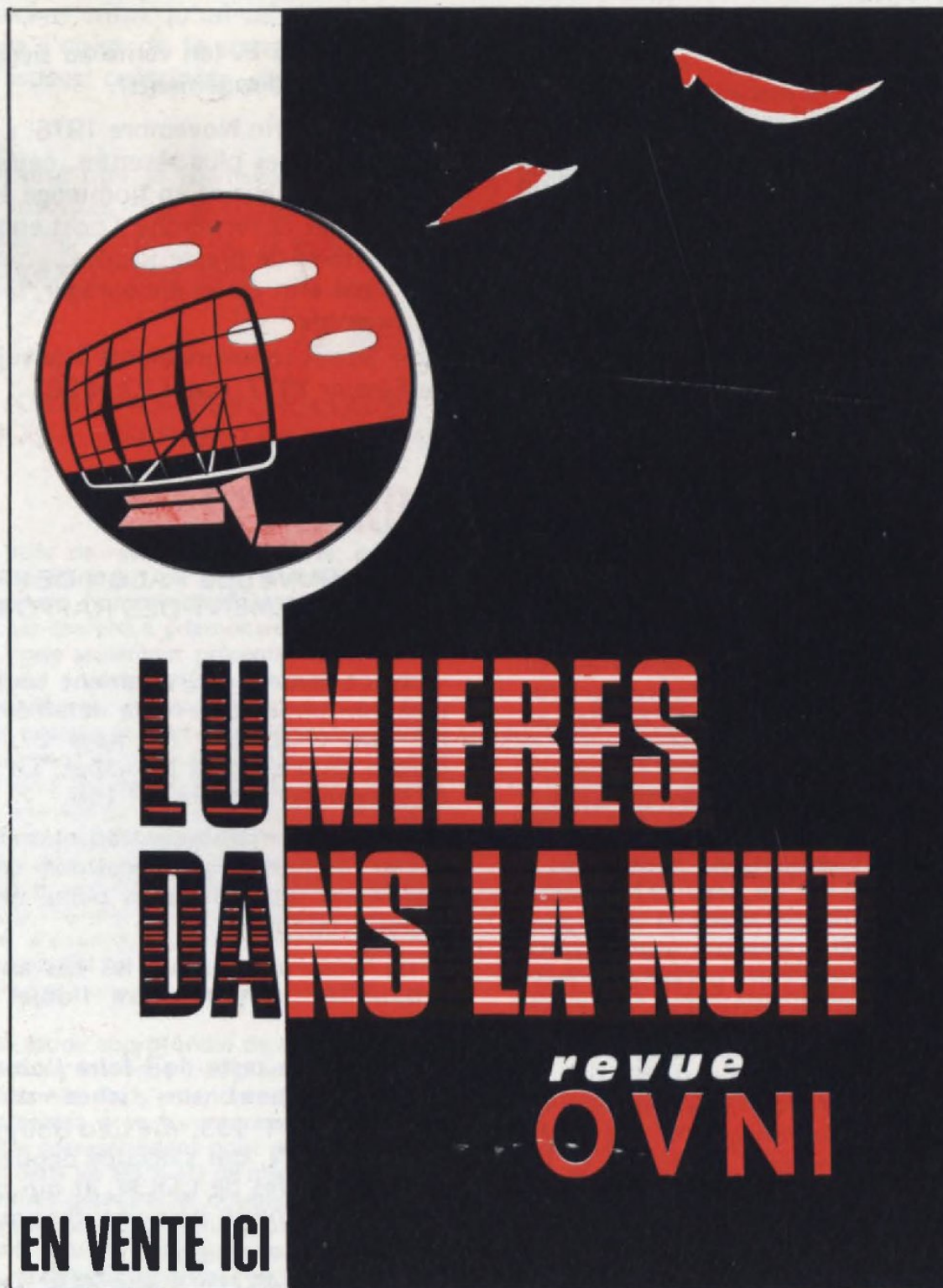
NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

UNE AFFICHETTE L.D.L.N.

(dimensions réelles 24 cm x 32 cm)



Cette affichette existe en 2 versions :

1/ POUR VENTE DE LA REVUE : lors de conférences, réunions, débats, ou en librairies. C'est le modèle ci-dessus.

2/ POUR PROPAGANDE : affichage notamment. Elle diffère du modèle ci-dessus, uniquement par l'impression du tarif d'abonnement en bas à gauche. Lors d'une commande, préciser si c'est pour vente ou propagande.

Tarif : 1 exemplaire : 1 F
2 exemplaires : 2 F
5 exemplaires : 3 F
par 10 exemplaires, ou multiples de 10 : 5 F.

(En vente au siège de la Revue, comme pour les abonnements)

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2e trimestre 1978